

# TABLE DES MATIÈRES

## "L'Africain" n° 230, juin – juillet 2007

Page

1 Éditorial E. VAN SEVENANT

### ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

1 La prise en compte du "genre" dans la reconstruction de la RD Congo S. KAKUNGA

### CULTURE ET SOCIÉTÉ

4 Ousmane SEMBENE et les autres : un témoignage A. TSHITUNGI K.  
7 Le Prix "Pie TSHIBANDA"-Créativité Jeunesse 2007 CCAEB et MOJA  
9 Hommage à Pie TSHIBANDA N.S. KABUTA  
11 Pharaons noirs : une exposition inédite au Musée de Mariemont A. TSHITUNGU K.  
13 Le Père Franz MAURER Cl. NSENGIMANA  
15 Des balises pour le choix d'un sujet et d'une méthode de recherche J.M. MUNZELE M.  
19 Le pagne, vêtement aux mille facettes A. NSIMBA NSONA

### PERSPECTIVES ET POLITIQUE

21 LUMUMBA et le premier gouvernement congolais A. KISONGA M.  
26 Fondation Père EVERARD : Rapport 2007  
27-28 PHOTOS  
29 La néo-antillanité et l'unité du peuple noir Dr TEDANGA I.B.  
33 Après les élections, où en sommes-nous ? Mgr F.X. MAROY et al.  
36 Burundi : pour un bon gouvernail J. GHISLAIN  
37 Thèses de doctorat défendues par les Africains ou concernant l'Afrique (LXII) : U. I. A. (IX)

### À TRAVERS LIVRES ET REVUES

37 1) G. NGAL, Reconstruire la RD Congo E. VAN SEVENANT  
38 2) J.C. WILLAME, Les "Faiseurs de paix" au Congo E. VAN SEVENANT  
39 Les activités littéraires du programme YAMBI CEC  
39 Nouvelles familiales  
Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"  
Page 3 de la couverture : mots croisés n° 239 et 240 Vincenzo SORETTI

---

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84  
E-mail : [caceac@swing.be](mailto:caceac@swing.be)

Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérien Mudoy, Camille Tedanga Ipota ; Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : [Tunda.nonga@t-online.de](mailto:Tunda.nonga@t-online.de)

France : Anicet Mobe Fansiama, 18, rue des Peupliers, 18, appt 122, F-95100 Argenteuil.

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

---

ABONNEMENTS : Ce numéro clôture tous les abonnements en cours. Avec la nouvelle année académique 2007-2008, commence la 46<sup>ème</sup> année :

abonnement ordinaire : Belgique : 15 € ;  
Europe : 22 €  
reste du monde : 25 €  
abonnement de soutien : 25 €

payables au CCP 000-1178819-75 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1

---

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGCD.

## Éditorial

L'exposition consacrée aux "Pharaons noirs" à Mariemont a suscité beaucoup de réactions dans la communauté africaine de notre pays, réactions en sens divers d'ailleurs, certains se félicitant de cet apport considérable à l'approche d'une période finalement pas très connue en Europe, d'autres par contre, s'offusquant que cette période seule de la XXV<sup>ème</sup> dynastie égyptienne soit en quelque sorte déclarée comme "période africaine" de l'histoire de l'Égypte. Ceux-la prétendraient plutôt que toute l'histoire égyptienne est d'origine africaine noire et pas seulement cette XXV<sup>ème</sup> dynastie.

Bref, nous n'allons pas entrer dans cette querelle entre les partisans de CHAMPOLLION et les émules de Cheikh ANTA DIOP, ce n'est pas ici notre propos. Mais soulignons à cet égard que s'il est évidemment fondamental pour les Africains de mettre en valeur un passé glorieux dont ils peuvent être légitimement fiers, il est bien plus important encore qu'ils en soient dignes maintenant et qu'ils arrivent à se montrer aujourd'hui aussi performants que leurs ancêtres jadis. L'Afrique, tout le monde le reconnaît, recèle des potentialités formidables et des richesses incroyables mais qu'est-ce que les Africains en font actuellement ? Pauvreté galopante, dictatures sanglantes, sida dévastateur et j'en passe sont bien plus souvent le lot des Africains que la paix, la prospérité et les grandes réalisations.

Bien entendu ce n'est pas facile de renverser la vapeur mais il ne faut pas que les Africains comptent uniquement sur les autres pour en sortir ; il faut s'y mettre sans attendre que les générations suivantes le fassent. Or, combien d'Africains chez nous en Europe ne se distinguent-ils pas par leurs brillantes qualités dans tous les domaines : artistique, politique, scientifique etc..? Les moyens humains sont donc disponibles. Quand alors verra-t-on le démarrage du continent noir ? Il a eu de telles heures de grandeur qu'il serait inconcevable que ces heures ne se reproduisent plus. Et comme dans le cas de l'ancienne Egypte, l'Afrique pourra alors à nouveau rayonner sur le monde comme le phare d'Alexandrie jadis illuminait le delta du Nil.

D'autre part, nous apprenons en dernière minute le décès, à l'âge de 84 ans, d'Ousmane SEMBENE, le grand romancier et cinéaste sénégalais. "L'Africain" lui avait rendu hommage en novembre 2003 (voir le numéro 211, en particulier pages 6 à 14 le texte de SAMBA GADJIGO). Nous regretterons aussi qu'il n'ait pas pu, à notre connaissance du moins, terminer le film qui lui tenait à cœur à propos de SAMORY, figure emblématique de la résistance africaine à la colonisation.

Eddy VAN SEVENANT

## ÉCONOMIE ET DEVELOPPEMENT

### Comment prendre en compte le "genre" dans la reconstruction de la RD Congo ?

*NDLR : le 6 avril 2007 au Campus de la Plaine de l'Université Libre de Bruxelles, le CNCD-11.11.11 et sa plate-forme Afrique centrale ont organisé un séminaire sur le thème : "La Reconstruction économique et sociale en RD Congo". Parmi les intervenants, Baudouin HAMULI KABARUZA (Président national sortant de la CIRGL), Arnaud ZACHARIE (Directeur de recherche au CNCD-11.11.11) et Sabine KAKUNGA (Commission Femmes et Développement) dont le texte est repris ci-après.*

Plus que de s'assurer que les Congolaises et Congolais maîtrisent bien la signification du concept genre comme étant "une construction sociale", il est important qu'ils se rendent compte des discriminations et stéréotypes qu'ils ont intégrés et véhiculés au cours des socialisations successives depuis des générations.

Depuis longtemps en RD Congo sont propagés des discours sur les femmes. Celles-ci sont en général glorifiées comme mères et épouses, dans leurs rôles traditionnels dont les plus explicites sont : l'éducation, la protection de la famille par une conduite "conventionnelle" respectant la normalité, le conseil du mari et le pilier de la famille pour sa survie. Les hommes politiques n'oublient pas les femmes dans leurs discours ; en 1985, année de la conférence de Nairobi, en clôture de la décennie des femmes, on a fait des déclarations fracassantes "toucher aux femmes (qui sont toutes des mamans), c'est toucher directement au chef de l'État". Mais, on constate que souvent, dans les faits, les autorités d'État prennent des positions contradictoires et ambiguës. Les discours sont moins souvent suivis d'effets. Des dispositions et des décrets légaux sont pris en ce qui concerne l'égalité des droits et devoirs entre hommes et femmes, le mariage, l'accès à la profession et à l'éducation, mais parfois, ces articles de lois sont des textes "fourre-tout" ou adoptés pour être conforme aux attentes des bailleurs de fonds. Les discours pleins d'intentions, non suivis des faits concrets augmentent le risque de considérer l'égalité de genre comme un slogan parmi tant d'autres.

Prendre en compte le "genre" dans la reconstruction de la RD Congo ne signifie certainement pas mettre uniquement l'accent sur certains thèmes comme l'éducation des filles et des femmes, la santé reproductive, la violence... Il s'agit plutôt de considérer le "genre" comme une priorité et une dimension transversale au niveau de tous

les aspects indispensables pour la reconstruction :

1. Au niveau de la consolidation du cadre démocratique : le nouvel ordre politique issu des urnes n'a pas favorisé l'équilibre femme-homme à l'Assemblée nationale, au Sénat et Assemblées provinciales. Les Congolaises et les Congolais doivent comprendre que c'est dans leur intérêt de corriger le caractère défaillant du discours sur les femmes aux élections prochaines. Il est important de consolider la parité en montrant la réalité : la capacité des femmes de faire des propositions réalistes à travers des projets de société répondant aux attentes réelles des populations.

2. Au niveau de l'administration publique, il est nécessaire de mieux gérer les ressources humaines, de promouvoir la déontologie, de simplifier des procédures et les rendre plus efficaces pour des personnes ayant les compétences d'y travailler, car la lourdeur des démarches à effectuer, la corruption et la politisation exagérée ne donnent pas les mêmes chances aux femmes qu'aux hommes.

3. Au niveau économique : il ne peut pas y avoir de stabilisation institutionnelle ni de consolidation de la paix sans la relance économique et la réduction de la pauvreté. Il est important de comprendre que la pauvreté est liée aux problèmes d'accès, de distribution et de contrôle des ressources nationales. La prise en compte du genre dans l'élaboration des budgets nationaux est indispensable. Les Congolais doivent regarder la réalité : la gestion macro-économique des ressources publiques et des programmes d'aides extérieures va mal. Alors que la gestion au quotidien contrôlée par les femmes et qui permet aux familles de survivre tient le coup. Alors, il est important que les femmes fassent bénéficier de leurs grandes capacités de gestion à l'économie régionale et nationale.

4. Au niveau des institutions locales : il est important qu'il y ait des espaces de dialogue et de concertation où les femmes participent à la prise des décisions. Si la

population à la base s'habitue à voir les femmes et les hommes travailler ensemble pour améliorer les structures administratives, pour gérer les ressources économiques, pour réfléchir sur le processus démocratique à la base, alors, il y aura moins de réticence pour que les femmes soient au niveau provincial et de l'État central. Leurs capacités en tant qu'élues et cadres locaux ne seront pas perpétuellement remises en cause.

5. Au niveau de la sécurité et de la justice : les efforts entrepris pour réorganiser l'armée et la police sont louables, mais il est important de faire des actions parallèles pour former, motiver les femmes et les filles dont la survie dépend des militaires démobilisés. Elles doivent avoir accès aux activités génératrices de revenus pour avoir un autre statut dans la société. La formation des agents de l'administration pénitentiaire doit concerner les femmes et les hommes, car on ne peut pas vouloir rapprocher les cours et les tribunaux des justiciables, renforcer la lutte contre l'impunité sans faire participer les femmes qui subissent en grande partie les violences et les injustices de toutes sortes au quotidien.

6. Prendre en compte le genre signifie qu'il faut une mobilisation des hommes et des femmes, une volonté politique pour que le Congo se dote d'un plan stratégique. Celui-ci doit permettre de mettre en place des conseils des femmes au niveau régional et national, favoriser la création des organes d'avis pour une meilleure prise en compte du genre dans les budgets nationaux, définir et créer une coordination des partenaires au développement, attirer leur attention sur la nécessité de reconsidérer leurs objectifs en lien avec les intérêts des femmes et des hommes.

7. Il est important de comprendre et d'analyser la nature de la relation entre la loi et le droit coutumier pour se rendre compte de l'effectivité des droits des

hommes, des femmes et des enfants. Le fait d'ignorer ou d'occulter les inégalités des sexes augmente le risque de renforcer le statut séparé accordé aux questions des femmes. La difficulté provient principalement de l'incompatibilité des relations entre les droits coutumiers et le droit étatique. La loi ou la coutume traduisent en grande partie des projets de société différents. La loi vise les individus pris isolément et leur octroie des droits. La coutume insiste sur l'individu membre d'un groupe envers qui il a des obligations et en retour le groupe est sensé protéger l'individu et le secourir en cas de problèmes. La coutume rapproche des autres formes de régulations sociales : la morale et la religion. Le changement coutumier n'est pas délibéré et n'est pas voté. Il est important de partir de cette réalité. Vouloir imposer la loi sans aller jusqu'au bout de son application renforce la radicalisation des droits traditionnels, que la majorité des gens connaissent mieux, puisqu'ils ont été d'abord socialisés dans la coutume. Celle-ci assure parfois une meilleure protection aux femmes.

Il serait intéressant d'analyser les textes des discours des femmes et hommes politiques et de les mettre en relation avec les textes légaux. Également, d'analyser les textes légaux (la constitution par exemple) et les mettre en relation avec le code de la famille ; il y a certainement des contradictions entre les différents textes. Les hésitations sont nombreuses en ce qui concerne le Code de la famille et les déclarations des politiques. Des blocages existent car il n'y a pas un véritable débat sur l'importance de considérer les femmes comme actrices indépendantes et autonomes. Les mots (indépendantes, autonomes, égalité, genre, parité...) font peur à certains hommes et à certaines femmes, les uns et les autres craignant de perdre une part de leur "identité sociale" construite auparavant sur base d'un modèle culturel largement en transformation.

Sabine KAKUNGA  
Membre de la Commission Femmes et Développement  
Bruxelles, le 6 avril 2007

# CULTURE ET SOCIETE

## OUSMANE SEMBENE et les autres : un témoignage

*A Manu et aux rhétoriciens de l'Athénée de Morlanwez,  
comme pour prolonger notre lumineuse rencontre du mercredi 17 janvier 2007*

Comme beaucoup d'autres de ma génération, j'ai grandi dans l'admiration quasi béate des écrivains sénégalais qui nous fascinaient d'autant plus, qu'à l'époque, le Congo nous apparaissait comme une sorte de désert au point de vue littéraire. Aucune figure comparable à celle d'un SENGHOR ! Le voyage du poète-président en 1969 au Congo fut un événement qui, au niveau national, ne pouvait soutenir la comparaison qu'avec le lancement d'Apollo 11. C'est peu dire que nous étions subjugués par SENGHOR, Cheik Hamidou KANE, SEMBENE Ousmane et bien d'autres.

Et pourquoi, diantre, n'avions-nous pas un SENGHOR congolais ? La malheureuse responsabilité en incombait bien entendu aux Belges. On en disait tellement du mal à l'époque. La mort de Patrice Eméry LUMUMBA y était pour quelque chose. Et ces sécessions inachevées et inachevables qui avaient fait tant de morts inutiles. Les cendres de ces conflits là étaient encore chaudes...

A travers les anthologies ainsi que les manuels scolaires, nous avons pu goûter aux poèmes de L-S. SENGHOR. Et faire notre provision de pages lumineuses de Camara LAYE. Détail qui a son prix, certains romans de Ousmane SEMBENE étaient imprimés sur place à Kinshasa.

Cet auteur touchait notre fibre intime tant par les thèmes qu'il abordait que par les personnages inoubliables qu'il campait. Il contribuait à aiguïser notre regard d'adolescent sur les iniquités et les injustices tant du passé que du présent.

Nous découvrons, émerveillés, l'Afrique et ses peuples, dépeints avec

gravité, sans misérabilisme ; et nous partagions les rêves de ces personnages qui s'incarnaient avec tant de relief sous nos yeux. La mystérieuse attraction de la littérature agissait sur nous avec une force, une intensité qui laissera tant de traces dans nos vies et pas seulement dans nos mémoires.

Les rêves, si bien évoqués par Ousmane SEMBENE, c'étaient ceux de nos pères, c'étaient ceux de nos aïeux, c'étaient les nôtres, ceux d'une liberté toujours à venir. Ces textes nous inspiraient un amour de l'Afrique qui ne m'a jamais déserté et un désir irrépressible de témoigner de la dignité de ses femmes, de ses hommes et de ses enfants.

Un souffle épique nous emportait dans un univers héroïque et nous mettait à la bouche des mots qui inspiraient l'inquiétude à nos parents. Nous scrutions la souffrance des peuples en lutte, nous partagions leurs angoisses, leurs bonheurs ainsi que leurs malheurs comme s'ils eussent été nos voisins. Comme nous étions enchantés des tours pendables commis par des GAVROCHE d'ébène dans "Les bouts de bois de Dieu"<sup>1</sup>.

Nous découvrons que l'Afrique n'avait pas été colonisée parce qu'elle l'aurait mérité à quelque titre que ce soit. Cheikh AMIDOU KANE nous en dissuadait par sa condamnation nette de l'art "de vaincre sans avoir raison"<sup>2</sup>.

"La Grande Royale" a imprimé son profil dans nos lobes cervicaux. Elle hantait nos pensées. Et nous cherchions

<sup>1</sup> SEMBENE Ousmane, Les bouts de bois de Dieu, Paris, Éditions Le Livre Contemporain, 1960.

<sup>2</sup> Cheikh AMIDOU KANE, L'aventure ambiguë, Julliard, 1960.

vainement autour de nous des femmes qui lui ressemblaient. Des femmes d'airain dont les gestes et les paroles eussent pu incliner la gent masculine à plus de modestie. Ce monde imaginaire était plus vrai que celui de tous les jours. Peut-être parce qu'il était plus beau, plus équilibré et hanté des êtres idéalistes.

SEMBENE nous a forgé de l'intérieur, nous a ouvert cette lucarne qui permet de découvrir la scène du vaste monde. Grâce lui soient rendues, nous découvrons avec ravissement que l'Afrique était aussi terre d'héroïsme et de tragédie.

Nos aînés connaissaient peu cette littérature, formés qu'ils avaient été dans les moules de programmes dits métropolitains, où les auteurs africains étaient absents. Une chape de silence pesait sur leurs noms. Silence redoutable faut-il le dire.

C'était l'époque où la lecture, ce vice impuni, me valait des nuits blanches passées à dévorer des livres. Cette fièvre avait son revers. Mes résultats scolaires en souffraient, et pas que peu, tout au moins dans certaines branches considérées comme sacrées.

Nos parents, dans ce Katanga des mines et des hauts fourneaux, rêvaient de faire de nous des ingénieurs, des techniciens, bref ceux qui prendraient la place de ces Blancs qui leur avaient tenu la dragée haute, exhibant leur savoir infailible, lequel les autorisait à commander des nègres et même de temps en temps à leur botter le derrière.

Nous n'étions pas totalement dépourvus de repères historiques, mais nos références avaient quelque chose de terriblement décharné. Mon père par exemple, comme beaucoup d'autres, était peu bavard sur les vexations du temps de la colonie. La pudeur plus que tout expliquait ce demi silence.

Il avait applaudi bruyamment à l'accès du Congo à son indépendance.

Mais il y avait des soirs où, sous l'aiguillon de nos questions, il narrait des épisodes du temps de la colonie. Nous découvrons quelques maillons épiques de notre passé. Les Sénégalais, eux, avaient franchi le Rubicon. D'un côté, l'écriture ; de l'autre, le silence. Cela nous portait forcément à nourrir des rêves d'écriture. Une parole qui fût la nôtre.

SEMBENE aura été cet aiguillon. Nous découvrons à la même époque ses films : "La Noire de" (1966), "Le Mandat" (1968), etc. On dissertait sur ses livres, on en débattait les thèmes et notamment de l'émancipation de la femme africaine. La ravissante métamorphose de PENDA, la prostituée, dans "Les Bouts de bois de Dieu" nous inspirait de graves pensées. Nous nous moquions de la candeur de la jeune N'DEYE TOUTI qui désirait tant ressembler aux Blanches sous couleur d'une émancipation fallacieuse.

La littérature africaine a été le piment qui a donné son goût brûlant à notre adolescence. Elle nous a imprimé sa marque qui se traduit, quelques décennies plus tard, par ce goût irréductible pour la justice et pour la cause des plus faibles, cette sensibilité d'écorché vif qui porte aux chimères.

L'époque fut fiévreuse, dans ce ghetto qu'avait été le Congo. Y débarquaient des enseignants de toutes les nationalités, venus à la rescousse d'un pays immense et richement doté, mais pauvres en compétences humaines. Le nombre d'universitaires et de diplômés de l'enseignement supérieur y était le plus faible de toute l'Afrique Noire.

Cela nous permit de côtoyer tant de cultures. Les Haïtiens, dont les Belges disaient tant de mal, et ces derniers le leur rendaient bien. Ils étaient en grand nombre parmi les cargonautes venus des quatre points cardinaux pour empêcher le naufrage du navire Congo. Ils nous ont permis de connaître l'histoire des peuples noirs. N'étaient-ils pas des descendants d'esclaves ? Certains enseignaient le français avec une compétence qui

m'éblouit encore, à des années de distance. Les Belges chuchotaient qu'ils détenaient de faux diplômes. Ils nous parlaient de Jacques ROUMAIN, de Jacques STEPHEN ALEXIS..... Ils nous donnaient les clés d'un paradis dont nous n'eussions jamais franchi le Rubicon sans eux !

Les livres circulaient et les rhétoriciens que nous étions devenus débattions de "Gouverneurs de la rosée"<sup>3</sup>, "O pays mon beau peuple" (1957), "L'Harmattan" (1964), "Compère Général Soleil"<sup>4</sup> (1965) .... Notre langue s'enrichissait de tout un vocabulaire chantant et parfumé de cannelle.

Les poèmes de SENGHOR déployés avec majesté nous parlaient avec tant de gravité. "Femme nue, femme noire" distillait dans nos bouches le vin capiteux de mots charnus. "Négresse" : ce mot, sous sa plume magicienne, se dépouillait du mépris dont l'enrobaient ordinairement nos professeurs belges. "Il s'est entiché d'une négresse, pauvre con !" disaient-ils, sentencieusement, d'un ami qui "avait mal tourné", autrement dit, avait choisi de vivre avec une congolaise.

"Négresse", avec SENGHOR, ce mot seyait à nos sœurs et à nos mères ! La guerre des mots se soldait à notre avantage. C'était le sentiment que nous éprouvions à la lecture de tous ces chefs-d'œuvre.

Et en silence, je me disais, comme beaucoup d'autres, que j'écrirai des poèmes comme SENGHOR, des romans et même des nouvelles. Des nouvelles qui raconteraient la misère du peuple grugé par des fonctionnaires corrompus comme dans "Le Mandat" de SEMBENE Ousmane. Des récits qui dénonceraient la bureaucratie qui cadennassait l'avenir et nous menaçait de sclérose. Combien ma

résolution comportait d'outrecuidance, je le mesure aujourd'hui !

Mais cette envie d'aligner les mots, de leur donner sans doute une importance démesurée ne m'a jamais quittée. On dirait une herbe têtue qui plie sous le vent mais relève la tête aussitôt évanoui le souffle de l'harmattan. Une lampe dans la nuit. Une loupiote au bord du chemin. Mais sans qui l'espoir serait un vain mot.

Nombreux furent les écrivains qui apportèrent des réponses à nos interrogations d'adolescents. Ils furent tout aussi nombreux à nous fasciner. C'est à cette époque(entre 1969 et 1976) que j'ai eu à découvrir les plus grands : CAMUS, ZOLA, HUGO, SARTRE ... Je refusais pour ma part de lire ces enchanteurs dans les éditions édulcorées ("en français facile") qui circulaient, à l'époque, en Afrique, grâce aux officines de la coopération. Je dévorais les volumes estampillés "texte intégral" dont la bibliothèque familiale était richement pourvue.

Je fréquentais assidûment de bonnes bibliothèques. Et je dilapidais mon maigre argent de poche en achat de livres dans les librairies de la ville (essentiellement des livres de poche).

Le Sénégal, terre d'écrivains magnifiques : cette image là aussi date de cette époque. Celle de mon adolescence en prise avec un monde à déchiffrer. SEMBENE, dans cette galerie, a quelque chose de mythique et d'inaltérable. Et j'ai retrouvé un je ne sais quoi d'ineffable en relisant "Les bouts de bois de Dieu". Ces pages vibrantes n'ont rien perdu de leur magie. Elles n'ont rien perdu de leur substance.

Leur message est toujours d'actualité comme on dit de nos jours. On nous avait promis la mondialisation et le village planétaire. Les ouvriers doivent toujours se battre contre des patrons oppressifs et sourds à leurs revendications. L'actualité justement est richement pourvue en épisodes de la lutte

---

<sup>3</sup> Jacques ROUMAIN, Gouverneurs de la rosée, Paris, Les Éditions Français Réunis, 1961, 1<sup>ère</sup> édition 1944.

<sup>4</sup> Jacques STEPHEN ALEXIS, Compère Général Soleil, Paris, Gallimard, 1955.

ouvrière. Hier, l'opresseur était peut-être plus facile à identifier (le colon, le patron d'usine) ; aujourd'hui, en revanche, c'est une sorte de monstre sans visage, une hydre aux bras tentaculaires. Dans les tranches du village planétaire, de la planète mondialisée, des noms résonnent comme autant de nouvelles étapes dans une longue lutte : les Forges de Clabecq, Vilvorde, Usine VW d'Anderlecht... et bien d'autres à venir.

Je ne pouvais refuser l'invitation qui m'a été faite. C'est comme si on

m'avait tendu un rétroviseur où je revois défiler mon adolescence en une succession de paysages, du coup ma lecture de ce roman ne pouvait se passer du parfum de la nostalgie. Vous me pardonnerez certainement de lire les choses au prisme de ma sensibilité.

Dans ce miroir, c'est la marche d'un pays qui se projette. J'ai voulu partager avec vous des nourritures de l'esprit qui ont été les miennes dans ce Congo ballonné d'espoir, ballotté par l'histoire, mais riche de tous les avenir.

Antoine TSHITUNGU KONGOLO  
Écrivain

## **Le Prix "Pie TSHIBANDA" – Créativité Jeunesse 2007**

**La genèse du prix "Pie TSHIBANDA"**

**D**epuis 2003, MOJA, le Conseil Général des Africains de Belgique, avait entrepris de reprendre le prix Tam-Tam Eurafrique de Marandy qui, à l'origine, récompensait une personnalité ou une association ayant brillé par une activité originale, bien menée et pertinente au sein de la Communauté africaine.

Ce prix est alors devenu le "Prix MOJA". Après deux éditions, MOJA a été rejoint par l'Union des Femmes Africaines (UFA), pour ajouter à ce prix la dimension "genre", et créer ainsi le prix UFA de la Femme Africaine de Belgique. Sans concertation ni influence de l'un sur l'autre, le prix belge de la Femme de l'année 2006 a été remporté par la lauréate du prix de la Femme Africaine de l'année, à savoir Mme Khadia DIALLO.

La même année, le prix MOJA 2006 a été remporté par l'Observatoire Bayaya, installé en plein cœur de Matonge, et travaillant essentiellement à la participation citoyenne des jeunes d'origine africaine. La cérémonie eut lieu pour la première fois à l'Espace Matonge, alors fraîchement aménagé par le Conseil

des Communautés Africaines en Europe/Belgique (CCAEB).

L'Espace Matonge, sous la responsabilité du Conseil des Communautés Africaines en Europe/Belgique (CCAEB), est devenu depuis lors l'espace privilégié pour la rencontre interculturelle entre l'Afrique et la Belgique, ainsi qu'un lieu de rencontre pour des thématiques en rapport avec le quartier environnant, la coopération avec l'Afrique ou encore la culture africaine.

Le succès de cet élargissement au genre, ainsi que la primeur accordée à une association travaillant pour les jeunes, tout cela célébré à l'Espace Matonge, il n'en fallait pas plus pour qu'au prix MOJA et au prix UFA, se joigne pour la première fois en 2007, un prix récompensant la jeunesse créative d'origine subsaharienne.

L'originalité de ce prix, en comparaison aux autres prix, est la volonté du CCAEB, en collaboration principale avec MOJA et avec d'autres associations telles que Sub-Sahara Africa, La rescousse et l'UFA, de donner à ce prix non pas le nom de l'association, mais celui d'une éminente personnalité représentative de la participation citoyenne des Subsahariens en Belgique.



Le choix de CCAEB s'est alors porté sur le psychologue et humoriste Pie TSHIBANDA, qui a accueilli avec beaucoup d'enthousiasme cette marque de reconnaissance de la Communauté africaine à son égard. L'acceptation de donner son patronyme à ce prix est également pour lui le signe de son engagement à œuvrer pour une jeunesse africaine constructive en Belgique, participative, et surtout, cultivant, comme lui même a su le faire à travers ses spectacles, l'excellence, la régularité et la ténacité positive.

Non contente de donner à ce prix le nom de l'illustre comédien, le CCAEB a choisi de faire parrainer cette première édition par trois personnalités politiques issues de la communauté subsaharienne, appartenant à trois des principaux partis politiques, et élues aux dernières élections communales.

Il s'agit du conseiller communal et échevin ixellois d'origine guinéenne, Béa DIALLO (PS), de la conseillère communale de Bruxelles, d'origine congolaise, Lydia MUTYEBELE (CDH), et de la conseillère communale d'origine burkinabé, Solange PITROIPA (MR-FDF).

Ces trois symboles montrent que, quel que soit le camp philosophique ou idéologique choisi, quelle que soit l'origine nationale, la présence, le travail, la qualité et la réussite sont possibles pour un jeune africain subsaharien.

Ces exemples serviront, pour cette première édition comme pour les autres, à inciter les jeunes subsahariens à suivre de tels modèles plutôt que des modèles hérités de stars états-uniennes de la musique, dont certains ne sont pas, hélas, par leurs comportements, des modèles constructifs pour les jeunes.

D'autre part, la publicité donnée à ce prix participe à modifier l'image par trop stigmatisante, infantilissante ou dévalorisante qui persiste dans l'imaginaire collectif de la société belge, à

propos des Subsahariens en général. Bien que les Africains soient individuellement appréciés par leurs entourages (collègues, voisins et amis), l'image globale de la communauté reste négative, contribuant par ailleurs à entretenir des réflexes de racisme insidieux vis-à-vis des Subsahariens.

Publier les réussites des Subsahariens, des femmes, des associations et surtout des jeunes, dont la plupart sont nés belges et pourtant toujours discriminés, participe à la correction de cette perception.

### **Les prix "Pie TSHIBANDA"**

Les quatre secteurs récompensés par le prix "Pie TSHIBANDA" sont les suivants : champ socioculturel, champ entrepreneuriat, champ expression artistique et champ monde académique.

Pour la première édition, un jury interne aux associations partenaires a choisi de primer les lauréats suivants :

*Champ artistique* : L'artiste peintre SALIMATA KABORE, d'origine burkinabé. C'est une jeune femme qui scrute et décrypte l'univers féminin avec beaucoup de talent.

*Champ socioculturel* : L'éducatrice artiste Mireille ROBERT, qui au sein de l'association "L'Observatoire Bayaya", a su mettre au service des jeunes ses talents tant d'artiste que d'éducatrice. Son talent, sa présence et sa constance en font certainement un exemple pour les autres jeunes.

*Champ académique* : Francis WILANGA, un jeune universitaire sorti de l'Université de Leuven, et qui pour son mémoire de fin d'études a réalisé une recherche inédite sur les communautés africaines et les médias. L'originalité et la qualité de son travail en font un exemple de produit issu du monde académique, mais qui s'avère très utile pour la communauté subsaharienne.

*Champ entrepreneurial* : JO KAPINGA, une jeune fille qui est parvenue à faire de sa passion, la danse, son activité principale et rémunératrice, en donnant partout dans le pays des cours et des stages de danse. Elle démontre ainsi

que l'accomplissement personnel artistique est aussi une entreprise économique comme une autre, et pour le cas de la danse, elle a réussi à la faire sortir des stéréotypes qui l'accompagnent lorsqu'elle est pratiquée par des Africains.

Le CCAEB et MOJA  
avec la collaboration de Sub-Sahara, La Rescousse et l'UFA  
Le 24 mars 2007

## **Hommage à Pie TSHIBANDA**

*NDLR : le 24 mars 2007 à l'Espace Matonge à Bruxelles, le CCAEB et MOJA, en collaboration avec les ASBL ci-haut citées, remettaient le prix Pie TSHIBANDA 2007 aux lauréats mentionnés dans le texte précédent. À cette occasion, le Professeur NGO SEMZARA KABUTA a déclamé un poème dont quelques extraits sont donnés ci-dessous :*

(...)

Il était né	au milieu d'un siècle
Au pays du cuivre	au sol percé
De longues galeries	sombres et sinueuses
Il ne savait pas	que dix ans plus tard
On le chasserait	avec les siens
Il ne savait pas	que trente ans plus tard
On le rechasserait	comme une bête
Que de peuples	n'ont pas subi
Un sort analogue	à travers le continent
Chassés de chez eux	sans raison sans répit !

(...)

Dans son propre pays	s'entendre répéter :
Allez-vous-en	ne revenez plus jamais !
Et s'en aller	les mains vides
Vers l'inconnu	dans la nuit noire !
Il s'appelait	Pie TSHIBANDA

(...)

III

C'était à Zaventem	en l'an quatre-vingt-quinze
L'enfant spécial	conçu sous les tropiques
Sortit du ventre	étincelant
Un bâton à la main	pour explorer
Pèlerin au verbe	fulgurant
Semant sa parole	dans les déserts
Et les temples	et les champs

(...)

Le voilà	l'enfant terrible
Qui allait remettre	les certitudes en question
Mikombo wa Kalèò	Celui-qui-se-créa-lui-même
Un fou à la peau bleutée	au pays des hommes roses

#### IV

Or débarquant en Europe il fut débaptisé  
Il fut dé-nommé pour être gommé  
Il cessa d'être Pie TSHIBÀNDA  
On ne l'appela plus que : « Le Noir »

Cependant confiant en lui-même  
Il tint à prouver que sur cette terre  
L'on est partout chez soi si on le veut  
(....)

#### V

Pie fit cadeau à ses hôtes de l'*ubuntu*  
Que d'autres appellent *buumùntù*  
Et d'autres encore *utu* ou *bomoto*  
Et qui n'est rien d'autre que l'humanisme  
Il leur apprit ce qu'est être homme

L'on peut être démuné comme le sont  
Les victimes de pillages multiples  
Et cependant savoir rire chanter danser

Et l'on peut être nanti comme le sont  
Les civilisateurs autoproclamés  
Et cependant être triste et maussade

Quoique dépouillée depuis des siècles  
Par des gens rusés et mieux organisés  
L'Afrique venait cette fois à travers cet homme  
Tenter d'éradiquer la pauvreté en Occident :  
L'exclusion la solitude  
La manie d'accumuler et de consommer  
(.....)

#### XI

Le gendarme avait dit : Rentre chez toi  
Ne soupçonnant pas que le nouvel arrivant  
Accomplirait des miracles  
Transmuera un ordre de quitter le territoire  
En ordre national de Léopard  
Vous en convenez n'est-ce pas un prodige ?  
Et le flic médusé n'eut d'autre choix  
Que d'applaudir avec nous !

Il faut reconnaître un nouveau type d'homme  
Partout à l'aise sur cette planète  
Tu fais partie TSHIBÀNDA Pie  
De la famille grandissante porteuse de nouvelles valeurs  
Des Euro-Africains les sans couleurs  
Ferments d'une société nouvelle  
(....)

N.S. KABUTA  
Bruxelles, le 24 mars 2007

## **Pharaons noirs : une exposition inédite au Musée de Mariemont**

Cette exposition (visible au Musée royal de Mariemont jusqu'au 2 septembre 2007) s'emploie à éclairer et à illustrer les liens multiples et ambivalents entre l'Égypte ancienne et la Nubie à la lumière des découvertes archéologiques dont le champ embrasse cinq millénaires d'histoire, depuis l'âge de la pierre jusqu'à nos jours.

La provenance des pièces archéologiques rassemblées est diverse et témoigne tant de la richesse des collections publiques et privées que de l'intensité et de la fécondité de la coopération internationale en la matière.

### **Que furent les relations entre le Pays de Koush et l'Égypte pharaonique ?**

Au point de vue géographique, le trait d'union n'est autre que la vallée du Nil sillonnée par de multiples tracés dont la mythique piste de Quarante jours. A la fois voie commerciale et instrument de conquête militaire, elle facilite et conditionne les échanges tous azimuts ainsi que la compénétration entre l'Égypte et la Nubie. Les rapports entre ces deux pays se conjuguent volontiers sur le mode de la rivalité et de la connivence.

Les objets réunis pour cette exposition dialoguent au gré de la trame chronologique et constituent, en même temps, des jalons précieux le long de la route de quarante jours. La vallée du Nil se révèle être un foyer des civilisations depuis la plus haute antiquité. Par rapport au thème annoncé dans l'intitulé, l'exposition apporte des réponses crédibles, étayées par des matériaux archéologiques, des sources historiques et des références chronologiques cohérentes. Toutefois, il semble que les relations entre l'Égypte et la Nubie, à la lumière des recherches récentes, soient plus complexes que ce que l'exposition donne à lire et à comprendre, en dépit de sa richesse et de sa cohérence. S'agit-il de deux entités totalement distinctes qui s'influencent mutuellement ou d'une

civilisation commune ? Y a-t-il continuité ou rupture entre l'Égypte et la Nubie ?

Au détour de certaines phrases, cette coupure est présentée comme une évidence : "Dès cette époque, les Nubiens développent une civilisation originale dont la culture africaine se teinte de l'influence de son puissant voisin égyptien." N'est-ce pas une façon d'affirmer que la Nubie est africaine et pas l'Égypte ? De surcroît, l'on peut déplorer que l'influence de la Nubie sur l'Égypte soit insuffisamment prise en compte.

La question des liens entre l'Égypte et la Nubie est le moteur des recherches imposantes qui ont considérablement enrichi la connaissance des civilisations antiques. Des historiens africains ont été les chevilles manœuvrières des hypothèses audacieuses et des apports historiographiques qui ont suscité des débats. Cheik ANTA DIOP s'est attelé à démontrer la parenté de la langue des Égyptiens anciens et celles parlées aujourd'hui en Afrique Noire. La civilisation égyptienne est pour lui la mère, le foyer historique et culturel de l'Afrique. Il remet en question la coupure entre l'Égypte pharaonique et le reste de l'Afrique Noire. Il affirme la continuité historique et culturelle entre les Anciens égyptiens et les Noirs de l'Afrique. Son approche suscite débats et réticences dans certains milieux ; par contre l'intelligentsia africaine y est acquise et en fait le fer de lance d'une véritable refondation identitaire. Des jeunes issus de l'immigration, échaudés par les discriminations à caractère racial, se montrent de plus en plus sensibles à ce discours. En témoigne l'impact de nombreuses associations oeuvrant à la diffusion de la pensée du Sénégalais Cheik ANTA DIOP.

Il est dommage que le discours d'escorte de cette exposition (le livret de présentation) comme son contenu (les commentaires affichés sur les panneaux)

soit resté muet, à force de circonspection, tant sur l'approche défendue par Cheik ANTA DIOP que sur le débat qu'elle a suscité. La thèse du professeur sénégalais a le mérite de faire bouger les frontières et de bousculer tant d'idées imprégnées de préjugés. Au nom du pluralisme du discours sur l'Égypte et des tentatives africaines pour établir une continuité entre l'Égypte pharaonique et l'Afrique Noire, il eût été utile de faire écho à l'œuvre de Cheik ANTA DIOP.

L'Europe et l'Afrique peuvent-elles avoir la même vision de l'Égypte et de la Nubie ? Les enjeux d'un tel débat dépassent le cas de ces pharaons noirs de la vingt cinquième dynastie dont l'exposition rend compte avec rigueur. Mais sont-ils les seuls ? Un étudiant de l'ULB m'a interpellé avec un zeste d'humour : "Si ces pharaons là ont été des noirs, et tous les autres alors ? Des Martiens peut-être ?"

La notice portant sur l'écriture méroïtique n'est pas assez explicite quant aux enjeux du déchiffrement de celle-ci. L'écriture méroïtique reste un mystère faute de connaissance de la langue. Le décodage permettrait de connaître la version nubienne des événements qui ont jalonné les relations entre la Nubie et l'Égypte au cours du temps. Elle devrait enrichir considérablement l'histoire très riche de la vallée du Nil. De cerner l'histoire des populations vivant plus au sud de la Nubie notamment sur les pourtours de la forêt équatoriale. D'entreprendre une comparaison linguistique rigoureuse des langues nubienne et égyptienne afin de jauger les influences réciproques entre la Nubie et l'Égypte dans leurs multiples dimensions. Au surplus, l'étude des langues actuellement parlées dans ce qui fut le Pays de Koush bénéficierait d'éclairages précieux quant à leur origine et à leur évolution. Pour ainsi dire, le déchiffrement de l'écriture méroïtique attend sa pierre de rosette.

Du pôle égyptien au pôle nubien, les relations se sont conjuguées sur le

mode de la rivalité, l'échange, la domination, la crainte ou la fascination comme le suggère à juste titre l'exposition. Le déchiffrement de l'écriture méroïtique constitue dès lors un enjeu majeur qui devrait permettre de mieux appréhender les liens entre l'Égypte et la Nubie dans leur complexité. En effet, les pharaons de la XXV<sup>ème</sup> dynastie ne sont qu'une illustration de ce qui apparaît dans certains ouvrages récents comme une véritable compénétration.

L'important travail du chercheur sénégalais Babacar SALL, "Racines éthiopiennes de l'Égypte ancienne" ouvre des perspectives passionnantes sur les relations entre l'Égypte et la Nubie (l'Éthiopie des Anciens) : "... aussi loin que l'on remonte dans le temps, l'Afrique apparaît comme une terre de migrations et l'Égypte comme un Finistère à l'angle Nord-est du continent. Pour HERODOTE, l'Égypte est aux confins de la Libye (Afrique) et de l'Asie(II,17), cette position faisant de l'Égypte un creuset. Aussi Memphis ne pouvait pas ne pas devenir au cours du temps, une ville grande et peuplée, avec plusieurs races d'hommes (STRABON, XVII,1,24). C'est par ce fil que nous cherchons à cerner les apports extérieurs même si, pour l'essentiel, la civilisation ne se comprend qu'en relation avec l'ambiance de la basse vallée du Nil et du fleuve lui-même." (L'Harmattan/Khepesa, p. 19).

Babacar SALL signale, entre autres faits, que pour les Égyptiens le plus important des points cardinaux était le Sud comme pour marquer l'importance symbolique de la Nubie. Celle-ci fut-elle le creuset originel de la civilisation égyptienne ? La Nubie, tant au point de vue archéologique et historique, est un pays clé pour comprendre l'histoire de l'Afrique depuis la plus haute antiquité. Les noms dont on s'est servi pour désigner cette terre (Nubie a pour racine "noub" qui signifie or) à différentes époques sont en eux-mêmes pleins d'enseignements : le Pays de Koush des Égyptiens verra sa capitale transférée à

Napata puis à Meroë. C'est le pays des fameuses Cataractes qui donneront du fil à retordre aux Romains notamment. L'histoire de la Nubie est à lire aussi dans sa continuité, le royaume d'Axoum, préfiguration de l'Éthiopie moderne en est une émanation.

Rappelons au passage (nous ne pouvons aborder cette question complexe dans ce compte- rendu) que la thèse de la parenté entre l'Égypte antique et l'Afrique Noire avait commencé à séduire un certain nombre d'intellectuels noirs qui, dans la période de l'entre-deux-guerres, militaient en faveur de l'autonomie politique de l'Afrique et contre le racisme colonial ainsi que ses avatars. L'on en retrouve des traces dans leurs écrits ainsi que dans leurs prises de position. Le Congolais Paul PANDA FARNANA en est un exemple. Ses propos au sujet de l'Égypte méritent mention : "L'art nègre a toujours exercé et exerce une influence sur l'esthétique moderne, notamment dans la littérature (DUMAS, MARAN, etc.) dans la peinture et la sculpture. Je dis : toujours exercé, parce que les études d'Elisée RECLUS le prouvent ; il suffit de

consulter "La géographie universelle", où il affirme ceci : "Il est certain que la civilisation est bien d'origine africaine. Des maquettes et des peintures que M. le professeur CAPART commente et explique si clairement montrent des vassaux sous des pharaons ayant des traits soudanais et congolais". (Extrait de la réponse de Paul PANDA à une enquête de La Renaissance d'Occident, n°1 janvier 1930, numéro spécial sur le Congo ).

C'est le professeur Cheikh ANTA DIOP qui va donner de nouvelles impulsions à ce mouvement de la renaissance nègre en posant l'hypothèse de la parenté entre l'Égypte ancienne et l'Afrique noire.

Parmi les bijoux à découvrir dans les vitrines, l'oushebti du roi TAHARQA ( 690-664 av. J.-C.), porteur des insignes royaux à savoir la barbe, un cobra femelle et le khât, une coiffe enveloppante. A savoir que l'oushebti est un objet qui accompagne le défunt dans sa sépulture. Il représente un personnage momiforme qui porte des outils aratoires, deux houes et deux sacs de semences sur les épaules.

Antoine TSHITUNGU KONGOLO

## **Le Père Franz MAURER** **16 avril 1929–26 juin 2005**

"Nos morts ne sont pas morts, ils sont dans le murmure du vent.  
Nos morts ne sont pas morts, ils sont dans la chambre d'à côté."

**S**i je commence cet article sur le Père MAURER par ces phrases d'un poème que je cite de mémoire, c'est que nous approchons de l'anniversaire de sa naissance, le 16 avril. N'oublions jamais nos morts : nos parents, nos frères et sœurs, nos amis et connaissances, nos voisins et nos compatriotes, qui en quelque sorte quand ils passent dans la chambre d'à côté, emportent avec eux quelque chose de nous mêmes. Le Père MAURER a vu le jour le 16 avril 1926 à Schifweiler, diocèse de Trèves en Allemagne. En 1957, il est ordonné prêtre "Missionnaire d'Afrique" ; en 1959, deux

ans après son ordination, il commença sa longue et fructueuse mission d'évangélisation au Rwanda jusqu'en 1991.

Durant toute sa vie missionnaire, le Père Franz MAURER a été marqué par l'amour du prochain, cet amour qui fait sentir qu'on est une parcelle agissante du monde, cet amour qui vous fait voir que l'autre a besoin de vous et que vous pouvez agir, l'aider. Le Père MAURER qui est arrivé au Rwanda dans une période trouble et pauvre, a su et voulu aider le Rwandais à se développer "intégralement", c'est-à-dire à se

développer spirituellement ; c'était sa mission, socialement et intellectuellement, ce qui caractérisait son amour du prochain, bref il a aidé le Rwandais à se mettre debout.

Le Père MAURER est un homme qui a atteint sa plénitude, car, comme le dit Martin GRAY dans le "Le livre de la vie", "pour qu'un homme atteigne la plénitude, qu'il soit vraiment un homme, il faut qu'il crée un monde dont il soit le centre. Ça peut être une œuvre, le tableau d'un peintre ou le meuble d'un ébéniste, le champ d'un paysan, la page d'un écrivain. Ça peut être une famille. Car l'homme a besoin de devenir la colonne forte d'un temple qu'il a construit et qu'il soutient." Ce que le Père MAURER a réalisé au Rwanda est immense et indestructible et doit lui survivre. Ses œuvres sont innombrables. Il a participé activement à la mise sur pied de différents champs d'œuvres socio-caritatives qui ont contribué au développement du Rwanda en général et des régions de sa mission évangélisatrice en particulier.

De 1964 à 1965, il a été chargé de l'inspection générale des écoles au Rwanda. Il a en outre contribué à l'élaboration des premiers programmes scolaires et a été l'un des membres actifs du Bureau Pédagogique. Guidé par l'amour du prochain et soucieux de la scolarisation de la jeunesse rwandaise, le Père MAURER a participé à la création de différentes écoles pour filles et garçons. Citons notamment l'école Moyenne des filles de Rwaza (Tsinga), l'école sociale de Byumba, l'école agronomique de Nyagahanga, l'école de Kirambo, l'école économique de Janja, le petit séminaire de Nkumba, etc. ; sans oublier de citer des centres pour l'encadrement de la jeunesse, entre autre le centre de Kabona. Dans le cadre de la santé, le Père MAURER a participé à la fondation des dispensaires, notamment celui de Muyanza, de Janja, de Busogo, celui de Runaba, etc. Il a aussi été très actif dans la création et la fondation des succursales et des paroisses, notamment

celle de Muyanza, celle de Mwange, celle de Kampanga, etc.

Dans le Diocèse de Ruhengeri auquel il était attaché, le Père MAURER a assumé avec un zèle d'apôtre du Seigneur différentes fonctions qui lui étaient confiées par son évêque à savoir, l'admission et l'encadrement des petits séminaristes, la responsabilité de la caritas diocésaine et la responsabilité du conseil diocésain de développement. Afin d'améliorer les conditions de vie des paysans, le Père MAURER a créé le projet de Développement Rural du Nord, le projet DERN en sigles.

Ce projet avait pour objectifs : aider la population paysanne à améliorer son niveau de vie, faciliter l'intégration et l'émancipation de la femme, renforcer les valeurs sociales et culturelles et lutter contre l'analphabétisme.

Le projet DERN fut soutenu et financé par les organismes bienfaiteurs d'Allemagne (MISEREOR) et d'Autriche (IITZ). Il était sous la responsabilité du diocèse de Ruhengeri et s'intégrait dans le cadre des projets du BDR (Bureau de Développement du Diocèse de Ruhengeri).

A part les activités d'ordre collectif, le Père MAURER a toujours aidé personnellement les nécessiteux qui venaient vers lui. L'humilité, l'accueil chaleureux, la compassion, l'écoute attentive du prochain, le sens du don sans retour, telles sont les plus fortes qualités qui ont guidé toute sa vie. Nous prions pour lui comme il nous l'a toujours demandé et nous osons espérer qu'il le fait aussi pour nous qui avons eu la chance de le connaître.

L'engagement missionnaire du Père Franz MAURER lui a valu la reconnaissance officielle de la part des autorités du Rwanda et celles de son pays l'Allemagne. N'a-t-il pas toujours facilité les relations de jumelage coopération entre le Rwanda et la Rhénanie Palatinat ? Le 25 mai 1988, il a été couronné

Chevalier de l'ordre National de la Paix par les autorités rwandaises. Le 3 octobre 1989, il a reçu la Croix de Mérite par les autorités allemandes.

Après son retour en Allemagne, le Père Franz MAURER s'occupera de l'animation missionnaire dans son diocèse de Trèves. En 1992, il sera supérieur à Hörstel ; en 1994, il sera supérieur de "Africa Missionaris Zentrum" à Berlin. En 1997, il sera chargé de l'animation missionnaire à Axams en Autriche. De 1997 jusqu'au jour de son retour vers le Seigneur, il sera chargé de l'animation missionnaire à Dillingen.

Nostalgique du pays qu'il a évangélisé pendant 32 ans, le Père MAURER restera attaché au Rwanda par ses contacts avec les Rwandais tant de l'intérieur que de l'extérieur. Il se souciera et suivra de près la problématique rwandaise. Il continuera ses œuvres de charité notamment l'aide aux familles pauvres et aux orphelins pour payer les frais de scolarité ainsi que le soutien aux divers projets de développement.

Le Père MAURER est décédé le dimanche 26 juin 2005 à Dillingen en Allemagne, à l'âge de 76 ans dont 48 de vie Missionnaire au Rwanda et en Allemagne. Durant toute sa vie, le Père Franz MAURER aura compris que "Dieu a un projet pour le monde et que chacun est appelé à y collaborer".

Nous qui l'avons connu, nous qui avons bénéficié de son amour et de son aide, nous qui avons vu cette étoile qui est comme une vie qui s'efface dans la foule des milliards d'hommes et quand il meurt, tout meurt et tout se prolonge, nous avons voulu prolonger son œuvre, sa plénitude en créant la Fondation MAURER. Cette Fondation a pour but de poursuivre l'œuvre de charité que faisait le Père MAURER à savoir aider les parents pauvres à payer les frais de scolarités de leurs enfants. C'est l'une de ses œuvres que la Fondation a voulu poursuivre.

Prions pour lui, que son âme repose dans la paix du Seigneur.

*Requiescat in pace.*

Clémence NSENGIMANA

### **Quelques balises pour choisir un sujet et une méthode en sciences de gestion, humaines et sociales**

**E**n sciences de gestion, humaines et sociales, il existe évidemment une pluralité de sujets et de méthodes de travail ou d'investigation. Cette pluralité constitue pour le chercheur une difficulté au moment où précisément il doit déterminer le sujet de sa recherche et la méthode adaptée. Ces difficultés affectent aussi bien le chercheur chevronné que le débutant. Très souvent, pour répondre à un appel d'offre ou rédiger un mémoire, les idées du chercheur sont éparpillées, même devant l'urgence ou encore quand il faut impérativement rattraper le temps perdu, ce qui peut conduire un néophyte aux abois à opérer un choix hasardeux. Des sujets choisis à la hâte puis

abandonnés quelques semaines ou des mois plus tard, c'est une triste réalité bien connue dans le monde académique.

Cela amène à s'interroger sur la détermination des critères, règles ou des principes qui doivent être suivis ou pris en compte pour décider du choix d'un sujet de mémoire. Comment éviter de changer de sujet en cours de recherche ? Que faire pour prévenir plutôt que de guérir ce mal récurrent ? Quelle posture épistémologique peut-on adopter pour sortir de cette impasse ? L'intérêt suscité par ce questionnement souligne l'urgence de cette problématique.



## Choisir un sujet

Le choix d'un sujet de mémoire se réalise au terme d'un travail de réflexion qui mérite qu'on s'y penche sérieusement. Cet acte est indissociable de son lieu de production et de son contexte<sup>5</sup>. Il est généralement motivé par un ensemble d'éléments en rapport avec les études antérieures, un projet, une vie professionnelle, etc. Il peut être aussi une proposition émanant d'un enseignant ou d'un autre encadreur, cette proposition devant faire l'objet de discussions lors de séminaires consacrés au sujet. Compte-tenu de son expérience ou de sa connaissance du domaine, les conseils d'un enseignant ou d'un encadreur sont généralement d'une grande utilité. Mais cet encadreur ne saurait être un *magister dixit* car dans ce cas, l'étudiant doit envisager de changer de directeur et assumer son propre choix qui est avant tout une décision personnelle. Un sujet de mémoire doit s'inscrire dans un projet qui a des buts sociaux ou pratiques précis. De même l'intérêt manifesté pour le sujet doit être objectif et non émotionnel. L'accessibilité des sources et leur traitement seront déterminants dans la mesure où l'étudiant devra faire preuve d'une maîtrise sans faille de sa méthode de recherche à utiliser qui sont incontournables avant de s'engager dans la recherche.

L'étudiant fera son choix en toute connaissance de cause. Celui-ci sera concis de manière à pouvoir être traité en un temps et un volume donnés. Le chercheur devra s'assurer de l'originalité de son sujet. Cela ne signifie pas pour autant qu'il doit absolument être le premier à traiter d'une telle problématique. Le recours aux nouvelles

---

<sup>5</sup> Le contexte est l'ensemble des circonstances qui accompagnent un événement. Le principe de contextualisation requiert ainsi le positionnement du phénomène étudié dans ses circonstances sociales et historiques afin de permettre au chercheur puis au lecteur de comprendre comment le processus et la situation étudiés sont apparus ou ont évolué. HLADY RISPAL M., La méthode des cas. Application à la recherche en gestion, Bruxelles, De Boeck Université, 2002, p. 156-157.

technologies de l'information et de la communication (l'internet) s'avère indispensable afin de lui permettre de répertorier les thématiques en rapport avec son sujet. Il procédera à un inventaire préalable de toutes les ressources nécessaires (encadrement pédagogique, documentation, aides matérielles diverses) à la finalisation de sa recherche. Il évitera ainsi de distiller avec un acharnement qui pousse à la désinvolture des phrases indigestes du genre "Les moyens financiers nous ont souvent fait défaut" ou même "Le temps qui nous était imparti était limité". Ce type de discours est de plus en plus récurrent dans les exercices scolaires ou universitaires. Il occasionne des pertes de temps inutiles au lecteur. Comme on peut deviner la suite, des explications fantaisistes semblent suppléer à la rigueur scientifique.

Revenons à l'essentiel de notre propos. La formulation du sujet sera simple et claire. Un examen minutieux des concepts à utiliser sera indispensable. Car, ils serviront plus tard de fil conducteur à la conceptualisation ou à la consolidation de la thématique et à l'articulation de différentes parties du corpus. Les titres longs, les titres à tiroir ou faisant appel à plusieurs niveaux d'analyse sont à proscrire. Mais choisir et formuler un sujet ne suffisent pas. Faut-il encore l'inscrire dans un champ de connaissances pour en attester le niveau de scientificité. L'étudiant sera constamment amené à confronter l'objet de sa recherche avec des études relevant du même domaine afin d'affiner et d'enrichir ses perspectives méthodologiques.

Mais, au-delà, la comparaison avec d'autres recherches offre l'opportunité de "mettre en évidence la richesse des approches retenues à l'aide de différents critères (types de cas, thème étudié et projet de recherche)"<sup>6</sup>. La discipline et la concentration restent la pierre angulaire du chercheur. Puisque chaque étape de sa

---

<sup>6</sup> HLADY RISPAL M., op. cit., p. 60.

démarche implique de nouvelles exigences. Les ignorer conduit inéluctablement à la quadrature du cercle. Combien de fois ne lit-on pas dans des exercices scolaires des définitions à n'en point finir et des concepts venus de nulle part sans qu'on sache à quoi ils riment. Naturellement, la qualité du travail s'en ressent.

Du choix du sujet à la méthode, l'étudiant ou le chercheur émet des hypothèses qui sont la suite logique de la question de départ (problématique). Il s'agit, en effet, d'une réponse provisoire à la question préalablement posée. Elle vise à établir une relation de cause à effet avec des faits significatifs à interpréter. L'étudiant s'assure de la validité de ses hypothèses en les testant et en les précisant.

### **Fétichisme méthodologique**

Indispensable à la démarche scientifique, la méthode joue le même rôle qu'une boussole dans un bateau. Autant dire que l'un ne va sans l'autre. Adoptée pour éclairer une démarche scientifique, la méthode fétiche est celle qui conduit au résultat escompté. Le chercheur doit en avoir la maîtrise. Cependant, la mystification méthodologique est telle qu'aujourd'hui, bon nombre d'étudiants et de professionnels restent dubitatifs quant au choix à opérer pour entamer et orienter leurs travaux. La logique et le soubassement de leurs propres recherches leur échappent.

Ce qui nous fait dire à la suite de PRAS cité par M. HLADY RISPAL qu'au-delà "des principes et des méthodes, sans doute est-il nécessaire de reconnaître la diversité des logiques de recherche envisageables. La logique de la recherche procède par une évaluation des connaissances existantes, l'élaboration des concepts et d'hypothèses, la mise sur pied d'une méthodologie et l'analyse de données pour aboutir à l'interprétation des résultats et à l'évaluation critique des

théories et concepts de départ et aux implications stratégiques"<sup>7</sup>.

Arrêtons-nous un instant sur deux méthodes pour en démontrer l'importance et les implications dans la recherche. Observer et décrire une situation dans une entreprise en difficulté. Quelle attitude faut-il afficher ? A quelle approche méthodologique faut-il recourir ? Comment le faire ? Le recours aux méthodes des cas et de l'observation participante peut-il offrir une posture épistémologique adéquate pour répondre au questionnement précédent ?

La méthode des cas<sup>8</sup> qui est très présente dans le champ des études qualitatives trouve une bonne application en sciences de gestion. En effet, elle mise sur la compréhension des dynamiques qui sont présentes au sein d'un environnement unique ; cette méthode ne se limite pas uniquement à investiguer sur un domaine bien spécifique mais permet aussi une collecte de données très diversifiées. Ses multiples applications sont à même d'élucider les problèmes les plus complexes. Ce qui justifie par ailleurs toute sa pertinence comme l'une des stratégies de recherche la plus intéressante impliquant une démarche à la fois comparative et interactive.

La méthode de l'observation participante souligne d'une part l'implication du chercheur dans la vie sociale du milieu qu'il souhaite étudier et, d'autre part, insiste sur le détachement dont il doit faire preuve pour en analyser le fonctionnement. Cette méthode nous a permis d'appréhender et d'analyser les stratégies qu'élaborent les immigrés en quête d'une identité dans leur société d'accueil<sup>9</sup>. L'expression de leurs

---

<sup>7</sup> Idem., p. 31.

<sup>8</sup> Une étude de cas est une enquête empirique qui examine un phénomène contemporain au sein de son contexte réel lorsque les frontières entre phénomène et contexte ne sont pas clairement évidentes et pour laquelle de multiples sources de données sont utilisées. Lire : HLADY RISPAL M., op. cit., p. 48.

<sup>9</sup> MUNZELE MUNZIMI J. M., Stratégies quotidiennes des immigrés. Anomie ou principe de coupure ? in Bastidiana, n°51-52, pp. 119-130.

fantasmes et de leur vision du monde est mieux perçue du dedans. Nous avons pu dévoiler et décrypter de l'intérieur leurs intentions et leurs mobiles souvent cachés avant de donner une signification sociale de leurs actes en faisant une actualisation et une mise en perspective avec les expériences d'autres acteurs sociaux.

Outre ces avantages indéniables, l'observation participante<sup>10</sup> permet de supprimer les filtres d'interprétation et de se substituer aux acteurs, de percevoir ce qu'aucune personne extérieure ne saura jamais, de ne pas apparaître comme un observateur extérieur, etc., autant d'atouts qui plaident en faveur de cette méthode. Le choix d'une méthode adaptée à la recherche conduit à un dénuement et à une objectivation des faits.

### **Objectiver les faits sociaux**

Réaliser une recherche tout en étant soi-même impliqué est susceptible de modifier sa propre perception des choses. Faut-il alors abdiquer d'objectiver les faits sociaux puisque la reconstruction que pourrait en faire le chercheur en serait forcément biaisée ? Ou devrait-on laisser aux seules sciences pures l'initiative de cette démarche puisque leurs observations se déroulent au moins en laboratoire ? Là aussi, l'erreur serait vite d'oublier que le scientifique qui travaille dans un laboratoire est une émanation de la société dont le chercheur s'efforce de comprendre et d'expliquer le comportement.

---

<sup>10</sup> JUNKER a mis en place quatre types d'observation participante (la participation totale, le participant observe, l'observateur participe, simple observateur). Le travail d'immersion que nous avons accompli a débuté en 2002. Certes, il présente de nombreux avantages entre autres la suppression de tous les filtres d'interprétation, se mettre à la place des acteurs, percevoir ce qu'aucune personne extérieure ne saura jamais, etc. Cfr. BARBUSSE B et GLAYMANN D, La sociologie en fiches, Paris, Ellipses édition Marketing, 2005, p. 220. Il faut prévoir quelques limites comme par exemple l'attachement du sociologue au milieu et les relations qu'il va tisser et qui peuvent influencer sa perception. Mais grâce au recul et à la rigueur, nous avons pris la distance juste que nécessite un tel travail.

L'objectivation des faits sociaux se fait par l'entremise des multiples filtres et canaux qu'il convient d'user avec précaution. Comment rendre compte d'une situation vécue ? Et pourtant, "connaître de l'intérieur la culture dont on souhaite rendre compte constitue un atout précieux mais comporte le danger de recul et de voir son jugement être déformé par sa propre position"<sup>11</sup> (. Le risque de subjectivisme étant réel, le chercheur doit se prémunir en adoptant une multitude de méthodes à confronter afin d'articuler leurs enseignements. Deux postulats sont possibles. Primo : la recherche peut ne pas se faire dans un univers clos où le chercheur serait à l'abri d'influences extérieures. Secundo : la recherche en sciences de gestion, humaines et sociales trouve son fondement dans la gestion de la réalité sociale (en perpétuelle recomposition) dans laquelle le chercheur reste impliqué. Par sa neutralité axiologique, le chercheur reconstruit les faits. Mais cette reconstruction n'a pas lieu dans un laboratoire.

### **En fin de compte**

Il est utile pour un étudiant d'opérer un choix judicieux de sujet de mémoire et une méthode adaptée à la recherche. Quelle que soit la méthode d'approche, la rigueur est essentielle. Cette rigueur lui impose de faire constamment preuve de neutralité axiologique, de se distancer des faits qu'il observe et pour lesquels il est lui-même parfois impliqué. Cependant, au-delà des avatars liés à la condition humaine, le fondement de l'observation participante, des études de cas et de toute autre méthode d'ailleurs, est de clarifier le cheminement de la recherche et de s'assurer de la validité des résultats envisagés. Des résultats qui permettront de dévoiler les ressorts des conduites sociales susceptibles de fournir une meilleure photographie de la société étudiée. C'est une démarche qui en vaut la chandelle.

J.M. MUNZELE MUNZIMI

---

<sup>11</sup> CAMPENHOUDT L. V., Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux, Paris, Dunod, 2001, p. 15.

## Références bibliographiques

- BARBUSSE B et GLAYMANN D., La sociologie en fiches, Paris, Ellipses édition Marketing, 2005.
- CAMPENHOUDT L. V., Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux, Paris, Dunod, 2001.
- CAMPENHOUT L. V et QUIVY R., Manuel de recherche, Paris, Dunod, 2<sup>ème</sup> édition, 1995.
- HLADY RISPAL M., La méthode des cas. Application à la recherche en gestion, Bruxelles, De Boeck Université, 2002.
- KAUFMANN J. C., L'entretien compréhensif, Paris, Armand Colin, 2004.
- MUNZELE MUNZIMI J. M., Une réflexion sur la sociologie en profondeur, in RAVALET C., Anamnèse, n°1, 2005, 141-147.
- MUNZELE MUNZIMI J. M., Stratégies quotidiennes des immigrés. Anomie ou principe de coupure ? in RAVALET C., Bastidiana, n°51-52, juillet-décembre 2005, pp. 119-130.
- PERETZ H., Les méthodes en sociologie, Paris, La Découverte, 1998.

## Le pagne, vêtement aux mille facettes

*NDLR : le dimanche 6 mai 2007 au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren, le Musée, en collaboration avec Africalia et des représentants des communautés africaines de Belgique : CCAEB-RVDAGEB, Afrikans Cultureel Collectief, Mwindita-Kitoko, Platform Afrikaanse gemeenschappen van Antwerpen, Akem, Sunugaal et Mina ont organisé une journée consacrée à la mode africaine. Plusieurs activités ont eu lieu : ateliers, conférence, studio photo africalia, animation pour enfants, expositions, vente, etc. A cette occasion, Madame Adèle NSIMBA NSONA a donné un exposé sur le pagne. En voici le contenu :*

### Qu'est-ce qu'un pagne ?

C'est un drapé en coton porté à la hauteur des hanches, constitué d'une ou 2 pièces de tissus enroulées autour du corps. Selon la finesse et la souplesse du tissu fini, on obtient des pagnes de qualité et de prix différents (wax, bazin, superwax, ...).

### Type et circonstance

Principal vêtement de l'Afrique subsaharienne, le pagne se porte du lever au coucher du soleil. On le porte pour rester à la maison, pour aller travailler ou pour différentes cérémonies (mariages, deuils, intronisations,...) ; il peut également servir d'accessoire :

- L'homme le porte le matin comme peignoir roulé en boule autour de la taille ou comme tenue de lutte traditionnelle.
- Lors d'un voyage, on s'en sert comme support pour l'équilibre de la charge sur la tête, comme porte bébé ou comme valise.
- Une personne malade ou affligée peut le porter pour se couvrir comme châle,

l'étaler sur le sol pour s'asseoir ou se coucher, une veuve le porte sur la poitrine.

- Lors des mariages ou cérémonies, il peut servir de tapis pour les époux ou les dignitaires.

### Le langage des pagnes

Il n'y a pas de vêtement qui possède un si grand potentiel de message non verbal. Selon l'œil avisé, le connaisseur est capable de décrypter le message sous-jacent. La forme ou la couleur d'un pagne sont porteur d'un symbole fort : le noir, couleur de deuil ; le blanc, symbole de mariage, de pureté ou de virginité ; le rouge signifiant l'un ou l'autre, selon les peuplades.

Le pagne peut servir d'élément de séduction, de suggestion sexuelle ou affective : par accord plus ou moins tacite, le pagne intervient dans les rapports entre hommes et femmes et celles-ci reconnaissent jouer sur l'ambiguïté du port de tel ou tel pagne ou selon une façon spéciale de le nouer, il permet de suggérer de façon adroite et convenable une invitation sexuelle ou affective, un charme

physique, un attrait financier, d'où les différents noms attribués aux pagnes.

Parce qu'il est inconvenant pour une femme de courtiser un homme, le pagne sert d'intermédiaire. Une femme vulnérable, déçue portera un pagne surnommé "cœur brisé". Autre exemple : une femme qui veut afficher sa réussite sociale ou celle de son mari portera "mon mari est capable".

Pour les hommes, le choix du pagne qu'ils offrent à leur femme ou à leur maîtresse contient aussi un message convenu à l'attention de la réceptrice.

Ce mode de dialogue permet d'être allusif et d'exprimer les problèmes relationnels entre partenaires, rivaux et les revendications des femmes contre le sexisme et l'ingratitude des hommes. Par exemple, un pagne qui dit "tu sors, je sors, ton pied mon pied" montre la détermination des femmes à exprimer leurs points de vue.

Support de la sensibilisation et des propagandes, le pagne sert pour la lutte contre le sida, une campagne publicitaire, présidentielle ou pour afficher ses opinions politico-religieuses.

Le port de l'un ou l'autre introduirait dans le jeu de la séduction, une prise de position compréhensive.

### **Classe et signification socioculturelle : identité**

Selon le statut ou selon le message non verbal qu'on veut faire passer, on distingue rien qu'à la vue d'une femme si celle-ci est mariée, célibataire et fière de l'être ou à la recherche d'une âme sœur. Pour la jeune fille ou la femme mariée, la confection matérialise le style et la forme

de l'habillement indique les parties du corps et dictent indirectement les règles socialement admises, du montrable et du non montrable.

Le pagne, parce qu'il couvre les parties symboliques et culturelles du corps, représente la pièce maîtresse du vêtement.

### **Conclusion**

Même les Africaines qui refusent de s'habiller à l'africaine sous prétexte d'intégration reconnaissent la validité du pagne et s'en couvrent dès le retour à la maison. Vêtement d'intérieur et d'extérieur, le pagne fait partie intégrante de l'habillement africain féminin.

Pour une femme africaine, se montrer femme demeure une obligation. La coordination (coloris, parures,... ) a pour but d'accentuer la féminité mais aussi de marquer une appartenance culturelle et signifier une position sociale.

Deux attitudes contradictoires se manifestent : anciens et adultes adaptent leur habillement à l'environnement culturel mais tiennent à marquer leur appartenance par le port d'un ou plusieurs éléments reconnaissables. En revanche, les jeunes se conforment au style vestimentaire des adolescents occidentaux, rejetant catégoriquement tout signifiant d'africanité. Renoncer aux pratiques culturelles n'est il pas le premier pas vers un refus à voir d'autres pratiques culturelles : cuisine, langue,... ?

A long terme, le déroulement actuel aboutirait à un rejet des savoirs et savoir-faire de leur culture d'origine et non plus à une intégration mais à une assimilation pure et simple.

Adèle NSIMBA NSONA  
Tervuren, le 6 mai 2007

# PERSPECTIVES ET POLITIQUE

## LUMUMBA et le premier gouvernement congolais

### Y a-t-il une élite lumumbiste ?

Tels sont les deux thèmes que les organisateurs<sup>12</sup> m'ont demandé de développer. Les élections législatives de mai 1960 avaient donné les résultats suivants, en ordre d'importance des sièges obtenus : MNC/Lumumba et alliés directs : 41 ; PNP : 15 ; PSA : 13 ; ABAKO : 12 ; CEREAS : 10 ; MNC/KALONJI : 8 ; PUNA : 7 ; CARTEL KATANGAIS : 7 ; (Balubakat, Fedeka, Atcar) INTERETS LOCAUX : 5 ; REKO : 4 ; INDIVIDUELS : 4 ; ABAZI : 1 ; RDLK : 1 ; UNIMO : 1.

Le gouvernement LUMUMBA fut investi à la Chambre des Représentants par 74 voix (la majorité absolue étant de 69) et au Sénat par une écrasante majorité de 60 voix.

Il faut d'emblée souligner que ces élections étaient survenues dans l'agitation connue au sein d'un certain nombre de partis importants, culminant, bien souvent, par la scission, voire plusieurs scissions, dans certains cas si pas directement provoquées mais au moins appuyées en sous main par le pouvoir colonial. Aussi, le MNC fut-il divisé en trois ailes, le MNC/LUMUMBA, le MNC/KALONJI et plus tard le MNC/NENDAKA.

De tous les partis congolais, le MNC/LUMUMBA apparaissait bien comme le parti ayant l'implantation la plus large dans la colonie. Il était représenté dans toutes les six provinces du pays. La province orientale, berceau politique de Patrice LUMUMBA et une

des provinces les plus peuplées et les plus vastes, était entièrement acquise au MNC. LUMUMBA y était adoré comme un dieu. A noter que LUMUMBA était tètela du district du Sankuru en province du Kasai. On peut donc dire sans peur de se tromper que Patrice LUMUMBA fut le véritable fondateur du nationalisme congolais moderne.

C'est sans doute cette situation particulière qui fera de lui un défenseur acharné de l'unité nationale. Il ne pouvait envisager l'avenir du Congo autrement que dans l'unité, se situant d'ailleurs dans le giron de l'idéologie officielle coloniale qui avait pour devise "Congo uni, pays fort". Mais lorsque démarre en trombe la vie politique congolaise en 1956-57, l'irréductibilisme katangais, exprimé depuis les années 30 par les colons de la province cuprifère, fait irruption dans le débat. On constate alors si pas un revirement mais l'existence d'un important courant au sein du pouvoir colonial en faveur de l'autonomie du Katanga, voire de sa sécession.

Pour sa part, l'ABAKO, qui est certainement la formation politique la plus organisée du pays, la plus homogène idéologiquement et ethniquement du fait d'être uniquement constituée des ressortissants du Bas Congo et forte d'une audience exceptionnelle dans la capitale, louvoie entre l'érection d'une "province autonome souveraine" et la reconstitution de l'ancien royaume du Kongo. En réalité, l'ABAKO a été le premier parti qui a ouvertement réclamé l'indépendance. Mais ses dirigeants furent déçus par l'accueil fait dans l'arrière-pays par un certain nombre de leaders, dont des chefs coutumiers, souvent sous l'instigation de l'administration, pour rejeter l'idée de l'indépendance, en tout cas immédiate.

<sup>12</sup> Il s'agit ici de l'intervention de l'auteur au séminaire international sur la "Formation de l'élite politique congolaise 1955-1965, cas de Thomas KANZA" organisé sous le parrainage de Madame Gisèle MANDAILA, Secrétaire d'État aux Familles et aux Handicapés, au Musée royal de l'Afrique Centrale à Tervuren, le 30 mars 2007.

Cet éclairage est nécessaire pour comprendre le contexte dans lequel sera formé le premier gouvernement congolais. LUMUMBA est parvenu à fédérer autour du MNC/L la quasi-totalité des partis unitaristes, appelés partis nationalistes. Même le PSA d'Antoine GIZENGA, fédéraliste au départ, fait alliance avec le MNC. Le PSA a aussi éclaté. C'est la tendance GIZENGA, la plus importante, qui rejoint LUMUMBA. Par après, KAMITATU également, Président du gouvernement provincial de Léopoldville, défendra la politique de LUMUMBA.

Étant donné que la Table ronde a opté pour le régime de démocratie parlementaire, les nationalistes s'attendent tout naturellement à ce que LUMUMBA soit désigné formateur du gouvernement. Mais, il n'est plus un secret pour personne que le leader du MNC n'est pas dans les grâces du pouvoir colonial. Toutefois, après des péripéties parfois mélodramatiques, LUMUMBA sera désigné formateur par le plénipotentiaire de Bruxelles, le Ministre GANSHOF VANDERMEERSCH.

Pour Patrice LUMUMBA, il s'agit non seulement de former un gouvernement représentatif mais de réussir le pari de faire accéder le Congo à l'indépendance à la date prévue. Car, en effet, il est clair que le Katanga, sous la férule de la CONAKAT de TSHOMBE arrivé à la tête du gouvernement provincial dans des conditions fortement contestées par la BALUBAKAT, ne cherche que le moindre prétexte pour proclamer sa sécession, ouvertement soutenue par les milieux financiers belges, en sous-main par l'Angleterre et la France. A Léopoldville, les Abakistes n'ont pas tardé à prendre conscience de leur position minoritaire sur l'échiquier national mais l'idée qu'ils soient confinés aux seconds rôles, après leur contribution décisive dans l'éveil de la conscience nationale, leur paraît inacceptable.

A cette époque, le Cameroun, voisin du Congo-Brazzaville et dont beaucoup de ressortissants ont émigré à

Léopoldville, est à feu et à sang. L'UPC de Ruben UM NYOBÉ et de Félix MOUMIÉ y a déclenché une résistance armée dont les échos parviennent à Léo. Cela inspire certains Abakistes qui décident de leur emboîter le pas, à moins que leur leader, Joseph KASAVUBU, ne soit désigné Chef de l'État.

Pour LUMUMBA, le dilemme est total. Il y a deux candidats au poste de Chef de l'État : Joseph KASAVUBU et Jean BOLIKANGO. Ce dernier, originaire de l'Équateur, est une marionnette de l'administration coloniale. Mais il a l'avantage d'être unitariste. C'est à ce dernier que Patrice LUMUMBA a promis son appui. Cependant, il devient de plus en plus clair que sous-estimer la détermination des partisans de KASAVUBU d'ensanglanter la capitale serait une attitude irresponsable. Au lieu de lui nuire, la scission intervenue au sein de l'Abako à la Table ronde n'a pas entamé la popularité de Joseph KASAVUBU. Ses camarades à la direction du parti l'ont accusé de tendances dictatoriales et d'avoir emporté la caisse commune.

Il y a désormais deux ailes, L'ABAKO/KASAVUBU et L'ABAKO KANZA. Daniel KANZA était le vice-président général du parti. C'est le père de Thomas KANZA. Ce dernier, fonctionnaire au Marché commun à Bruxelles, a joué un grand rôle à la Table ronde en tant que conseiller des délégués congolais. Une diabolique campagne, appuyée par un photomontage, lui imputera le crime de "lèse-majesté" d'avoir giflé KASAVUBU, ce qui vaudra aux KANZA la haine de beaucoup de Bakongo.

A la différence d'autres régions du pays où les gens se servent encore d'armes traditionnelles, tout le monde dispose d'un fusil de chasse au Bas Congo. Il se dit que des milliers de fusils venus de l'arrière-pays sont arrivés à Kinshasa. LUMUMBA choisit de faire porter KASAVUBU à la présidence, pour éviter le scénario d'affrontements armés

qui pourraient donner prétexte au pouvoir colonial pour ajourner l'accession du pays à l'indépendance. La crainte de voir couler le sang le 30 juin taraude tellement le nouveau Premier ministre que certains, comme son ancien chef de cabinet belge DUVIVIER pense que c'est la principale raison qui aura motivé son discours du 30 juin pour éviter au peuple de basculer dans la violence, en raison d'une certaine campagne colonialiste voulant faire croire à la population que les leaders ne roulaient que pour eux-mêmes.

Pour déjouer les pièges conçus pour saboter l'indépendance, LUMUMBA fit un gouvernement de large union nationale. Il concéda les Finances à L'ABAKO, les Affaires économiques et le secrétariat d'État à la Défense à la CONAKAT, les Affaires étrangères à l'UNIMO, croyant flatter les Belges. Albert KALONJI refusa l'Agriculture. Quoiqu'il en soit, la situation intérieure semblait apaisée à la proclamation de l'indépendance, du fait que toutes les provinces se reconnaissaient dans le gouvernement.

Mais ce que LUMUMBA et les nationalistes ne savaient pas, faute d'expérience politique, est qu'ils allaient avoir une indépendance piégée. Sur le plan intérieur, la CONAKAT était partie prenante à toute initiative susceptible de faire gagner la cause de la sécession, par conséquent de faire chuter LUMUMBA. Les Baluba du Kasai, qui avaient souffert des Tetela à l'époque précoloniale, n'avaient absolument pas accepté LUMUMBA à la tête du gouvernement. D'autant plus que, ayant été ceux qui avaient bien avant tout le monde manifesté leur disponibilité à collaborer avec l'ordre colonial et comptaient par conséquent le plus grand nombre d'instruits, ils s'attendaient, pour cette raison, à ce que le pouvoir colonial leur remette le pouvoir. Mais le suffrage électoral en décida autrement. Aussi, c'est dans leurs milieux également que, dans la capitale, se réalisa la conspiration, autour de Mgr Joseph MALULA et de Joseph NGALULA. Ainsi, il y eut une

quadripartite anti-LUMUMBA constituée des Katangais sécessionnistes, de KASAVUBU-MALULA auquel s'était joint secrètement MOBUTU, de Fulbert YOULOU, le Président du Congo/Brazzaville et du pouvoir colonial. Un seul exemple : la nuit, des petits porteurs décollant de Brazzaville inondaient Léopoldville de tracts accusant LUMUMBA d'avoir vendu le Congo aux communistes.

Nommé Ministre délégué à l'ONU, en sixième rang en ordre de préséance, Thomas KANZA se trouva en première ligne pour défendre son pays à New York. Il ne put cependant empêcher, étant donné la domination américaine de l'ONU, que l'Assemblée générale accrédite la délégation de KASAVUBU au détriment de celle du gouvernement légal qu'il représentait.

Le professeur KANZA m'avait fait part de sa conviction que le sort de LUMUMBA fut vraiment scellé lors de sa visite aux États-Unis en août 1960. Répondant à la question d'un journaliste, dans un ascenseur dans le bâtiment des Nations Unies, le Premier ministre déclara que les traités signés par les Belges pourraient être révisés par le Congo.

- Y compris sur l'uranium, s'enquit le journaliste ?

- Oui, y compris sur l'uranium.

Lorsque Thomas KANZA reprit contact avec la Maison blanche pour arranger la visite que le Premier Ministre devait faire au Président EISENHOWER, à la demande de ce dernier, il lui fut répondu que le Président était allé jouer au golf.

### **Une élite lumumbiste**

La question paraît d'une apparence banalité, dans la mesure où des milliers d'intellectuels se montrent influencés par le rayonnement mondial de la personne de Patrice LUMUMBA. Et, en même temps, la question ne manque pas de surprendre car, à ce jour, il y a peu d'organisations



crédibles à se réclamer formellement de la pensée de LUMUMBA. Au demeurant, la question de la pensée de LUMUMBA reste entière vu que ses partisans n'ont pas toujours brillé par une production intellectuelle significative pouvant donner corps à une idéologie cohérente. Le lumumbisme est né après la mort de LUMUMBA, comme le christianisme après JÉSUS.

Toutefois, il serait injuste, à cet égard, d'ignorer la répression et l'ostracisme dont les Lumumbistes furent victimes pendant plus de deux décennies pour qu'ils aient pu mener une activité politique et intellectuelle susceptible d'accoucher d'une idéologie crédible. Beaucoup d'entre eux avaient été contraints de vivre dans la discrétion, voire dans la clandestinité, pour leur sécurité ; certains dans un exil matériellement pénible. Sous MOBUTU, ils n'eurent pas la liberté de s'exprimer et vécurent pour la plupart dans la misère matérielle. Je connais quelques-uns qui avaient été des commis sous la colonie, députés ou haut fonctionnaire à l'indépendance, qui devinrent de simples paysans par nécessité. Inutile de dire que certains n'ont pas survécu à cette situation.

Toutefois, on avait assisté après le 24 avril 1990, à la fin du régime du parti unique, à la publication de quelques textes pouvant être considérés comme l'ossature du lumumbisme en tant qu'idéologie. Il s'agit des travaux de Michel LOKOMBA, Auguste MABIKA KALANDA, Isidore NGOY NDUBA et Pierre WELO dont je vais essayer de faire la compilation.

Les jeunes leaders lumumbistes de mon âge ont payé un tribut lourd à la répression. On se souvient que François KALALA, Emmanuel NZUJI et Pierre ELENKESA, entre autres, furent tués à Bakwanga en 1960. Avec les événements de 1964, des amis comme Albert BUSHIRI, Alphonse ALMA, Antoine TSHIMANGA, Thomas MUKWIDI, EBOUÉ MUSHANDA, Philippe MBAGIRA, Émile YENI, Roger

KABULO, Médard OLONGO et tant d'autres dont les noms ne viennent pas à l'esprit, furent assassinés.

Léonard MITOUDIDI, un des dirigeants les plus valables au plan intellectuel et de l'engagement révolutionnaire, mourut à la guerre. D'autres sont morts naturellement, souvent d'indigence.

Les cadres autour de GIZENGA posent un problème particulier. Au fil des années, le PALU s'était replié sur les Pende, la tribu de GIZENGA. Celui qui s'est longtemps déclaré l'héritier spirituel de LUMUMBA n'est entouré que des membres de sa tribu. Maintenant qu'il est devenu Premier Ministre, on ne l'a pas vu approcher les lumumbistes connus. Aussi, il n'est pas évident de dire que le PALU aujourd'hui soit constitué de cadres lumumbistes.

Y a-t-il une élite lumumbiste ? Certainement. Mais le renouvellement des générations semble mal se passer. L'effervescence observée en 1990-91 pour ce qui est de la renaissance d'un mouvement lumumbiste fort ne put survivre à l'explosion des contradictions :

- Il y eut autant de petits partis lumumbistes qu'il y a de sous-groupes tetela ;

- les personnes comme Christophe GBENYE, Etienne KIHUYU et même Auguste MABIKA KALANDA, sans parler d'Antoine GIZENGA qui était à Brazzaville, ne favorisèrent pas l'unification des tendances afin de créer un mouvement fort ;

- le retour au pays des enfants biologiques de LUMUMBA, dont l'aîné François LUMUMBA, ne fit qu'ajouter à la confusion.

Enfin, loin de favoriser le développement du mouvement lumumbiste, l'arrivée au pouvoir de quelqu'un supposé être un des leurs, Laurent Désiré KABILA, a contribué à

plonger les partisans de LUMUMBA dans le plus complet désarroi. Au point que des questions se posent maintenant de savoir si Laurent KABILA a été véritablement lumumbiste.

Si on en juge par son discours sur l'unité nationale et la souveraineté, il n'y a pas de doute que ce discours eut des accents lumumbistes. Mais on peut dire la même chose de MOBUTU lorsqu'il croisait le fer avec l'ancienne puissance coloniale. Mais en pratique, Laurent KABILA est apparu comme un leader katangais, accordant plus d'intérêt à sa province d'origine qu'au reste du pays. Il eut dans son gouvernement jusqu'à 8 ministres katangais au moment où la province orientale, à titre d'exemple, n'en avait qu'un seul. L'essentiel des postes (commandement de l'armée, de la police, de la sécurité, ministère de l'intérieur, de la justice, Banque centrale, procureur général de la République) étaient occupés par les Katangais.

Le 17 janvier, anniversaire de l'assassinat de LUMUMBA, n'avait jamais été fêté avec un éclat particulier sous Laurent KABILA. Depuis, son fils et successeur a construit un monument à LUMUMBA. Toutefois, le 16 janvier, date anniversaire de l'assassinat de Laurent KABILA, il y a des manifestations grandioses auxquelles tous les officiels sont évidemment obligés d'assister. Le lendemain, pour Lumumba, le Chef de l'État n'a jusqu'à présent jamais cru nécessaire de se déplacer.

Je fus le seul de ses anciens camarades à avoir reçu un poste de

Laurent KABILA. Les cas de YERODIA ABDOULAYE et de Paul KABONGO sont particuliers, tout comme des gens comme SHE OKITUNDU et Raphaël GHENDA, qui le rejoignirent à Goma, au début de l'épopée de L'AFDL, sauf pour YERODIA. Même Norbert MUYUMBA parut avoir été intégré au régime en tant que katangais, quoi qu'il ne fut ni lubakat ni rund, les deux tribus des parents de Laurent KABILA. CHAMLESO est katangais et s'est toujours présenté comme un parent de KABILA. Il faut donc convenir, comme l'écrivent certains sur le Net, que si Laurent KABILA fut bien lumumbiste pendant sa lutte politique, il cessa de l'être une fois arrivé au pouvoir. Son fils Joseph KABILA ne semble pas avoir démontré davantage d'intérêt pour les lumumbistes. Doit-on le déplorer ou s'en féliciter ?

Si on pense que les régimes KABILA père et fils passent pour avoir largement dépassé MOBUTU en matière de corruption et de prédation du patrimoine public, les lumumbistes devraient se satisfaire de ne pas être confondus à eux. Le lumumbisme pour nous n'est pas seulement un engagement patriotique mais aussi l'intégrité morale et l'honnêteté dans la gestion des biens publics, la fidélité au peuple, la lutte contre la corruption et l'idéal de montrer au monde ce dont le Noir libéré est capable.

C'est pour tout cela que nous avons tant souffert et que beaucoup de nos camarades ont sacrifié leur vie.

Albert KISONGA MAZAKALA  
Le 23/03/2007

### ***VENTE DE "L'AFRICAIN" AU NUMÉRO***

*L'Africain* est en vente dans les librairies suivantes :

**A Bruxelles :**

Librairie U.O.P.C., chaussée de Wavre 218/220 1050 Bruxelles ;

**A Louvain-la-Neuve :**

Librairie Agora, Agora 11 1348 Louvain-la-Neuve

## **FONDATION PÈRE EVERARD : RAPPORT 2007**

Comme chaque année, le numéro de "L'Africain" qui coïncide avec la fin de l'année académique publie le compte-rendu des aides qui ont été distribuées par la Fondation. Au nom des étudiants, nous remercions chaleureusement nos généreux donateurs : ces étudiants en difficultés financières mènent souvent un combat de tous les jours pour à la fois étudier et s'en sortir ; ces aides sont essentielles pour la réussite de leurs études et les témoignages de gratitude que certains nous envoient ne laissent aucun doute sur l'importance de notre soutien dans leur réussite. Extrait d'une lettre reçue : "grâce à votre aide si précieuse, j'ai retrouvé à nouveau le moral et je me porte mieux pour affronter cette période exigeante et stressante des examens".

Malheureusement, les dons se font de plus en plus rares et en même temps les demandes sont de plus en plus nombreuses. Pour y faire face, nous avons donc été obligés cette année de puiser dans les réserves de la Fondation pour parvenir à aider 29 étudiants (au lieu de 25 en 2005 et de 14 en 2004) qui remplissaient les critères requis, sur la quarantaine de dossiers que nous avons examinés. En plus de ces dossiers, une série d'autres ont été dirigés vers le programme ETDI (étudiants en difficulté) de la Coopération belge mais malheureusement pour eux ce programme n'a pas encore sorti ses effets actuellement et ces étudiants n'ont donc pas été aidés.

En ce qui concerne les étudiants repris chez nous, ils sont originaires des pays suivants : RD Congo (4), Maroc (13), Cameroun (11), Sénégal (1). Ils étudient à Charleroi (5), Bruxelles (3), Mons (17), Namur (3), Péruwelz (1). Ils font des études d'assistant social, d'informatique, d'électricité, d'infirmier, d'ingénieur civil ou informatique, de médecine et d'électromécanique.

Les aides ont été réparties de la façon suivante, en estimant au mieux les besoins de chacun et les disponibilités : 2 x 250€, 7 x 300€, 1 x 400€, 4 x 500€, 13 x 600€, 2 x 900€ pour un total de 14.600€



Nous renouvelons notre appel à la générosité des donateurs en faveur de la Fondation Père EVERARD qui aide les étudiants démunis du Tiers-Monde aux études en Belgique.

Ils ont besoin de vous. Nous comptons sur vos dons généreux, petits ou grands. Vous pouvez les verser au compte du CACEAC ASBL à Charleroi numéro : 000-1178819-75, avec la mention "Fondation Père EVERARD".

Si vous désirez recevoir une attestation fiscale pour votre don en faveur des étudiants du tiers-monde aidés financièrement par l'Asbl CACEAC (dans les critères de la Fondation ou en dehors), vous pouvez le verser au compte 000-000041-41 de Caritas Secours International qui soutient notre projet, avec la mention "CACEAC projet P161".

A l'occasion d'un jubilé, d'un mariage ou d'un autre événement familial, songez à faire un double plaisir en désignant la Fondation comme bénéficiaire de la générosité de vos amis.

**Grand et cordial MERCI de la part du CACEAC et de tous les bénéficiaires !**





## La néo-antillanité et l'unité du peuple noir

"Et je me demandais en vain ce que les Nègres avaient pu faire au diable et au béké pour être ainsi opprimés par l'un et l'autre"

J. ZOBEL, La Rue Case-Nègres, Présence Africaine, 1974

Écoutons d'emblée K.A. APPIAH : "Nous [les Nègro-Africains et les Afro-Américains] n'avons pas de culture traditionnelle commune, de langue commune, de religion commune ou de vocabulaire conceptuel commun [...]. [Nous] n'appartenons même pas à une race commune"<sup>13</sup>. Dans le même sens, un protagoniste d'un roman de T. DELSHAM insiste pour dire que la Martinique, ce n'est pas la Côte d'Ivoire parce que celle-ci n'a ni le R.M.I<sup>14</sup>, ni Aimé CÉSAIRE. Ce même personnage ajoute que les Antillais noirs et pauvres et les Guadeloupéens en particulier ne connaissent pas le sort des Ivoiriens des classes défavorisées. Et puis, selon toujours ce même personnage, à la Martinique, on ne parle jamais d'ethnie, terme du renfermement, mais plutôt de *békés*, de *mulâtres*, de *chabens*, de *kalaza*, de *capresses*, de *quarterons*, de *coulis*, de *zorèy*<sup>15</sup> qu'il faut donc considérer comme des termes d'ouverture. Les Antilles françaises, selon lui, ne sont ni colonisées ni sous protectorat français.

Ce personnage littéraire résume la position politique revendiquée *expressis verbis* par les tenants de ce qu'on appelle maintenant *la nouvelle créolité* : "En effet, les défenseurs de la nouvelle créolité ravalent l'antillanité à une expérience plurielle, sans origine possible et localisable en un lieu et en une culture fixes. Ni trace historique identifiant son lieu originel. Celui d'où se serait orchestrée leur histoire, ou même la déchirante expérience de la Déportation. *Rature terrible du trait d'union afro-*

*antillais* !"<sup>16</sup> Disons à la façon d'un philosophe que, en réalité, la position de cette néo-antillanité dénote une équation *tensive* interne traduite en un langage doctrinaire et vécue sous le mode d'un chagrin identitaire poignant.

Par une logique intentionnellement négative, admettons avec ce personnage romanesque de T. DELSHAM ainsi qu'avec K.A. APPIAH que les Noirs d'Afrique et ceux des Amériques n'aient plus rien en commun, même pas la couleur de la peau, ce qui paraît déjà étonnant. Mais il restera que ce n'est pas ainsi que les uns et les autres sont perçus par le reste de l'humanité et notamment par les Blancs. Pour rester dans la thématique de la coloration de la peau, évoquons l'exemple de Colin POWELL, ancien secrétaire d'État américain : lui-même descendant d'esclaves négro-africains déportés en Amériques, ce grand monsieur a la peau plus claire que la plupart des Nègres. Cependant, lors de sa nomination, on a dit que c'est pour la première fois qu'un 'Noir' accédait à cette charge aux États-Unis d'Amérique. Il est donc perçu comme étant noir et ce, malgré la 'blancheur' de sa peau.

Dans les Amériques noires et en dépit de l'exil et de l'éloignement, les chansons profanes ou religieuses (les *blues*, les *negro-spirituals*), les croyances religieuses (le vaudou haïtien) ou encore la forme particulière du culte de certaines sectes chrétiennes (protestantes) dans les quartiers à majorité noire rappellent la Matrice négro-africaine originelle. Ferveur, chansons rythmées, danses trépidantes, battement des mains et des pieds, entrée en transe, ce sont autant d'éléments distinctifs qui les rattachent au rituel négro-africain. S. CAPONE décrit la ville

<sup>13</sup> APPIAH, K.A., In *My Father's House*, New York, Oxford University Press, 1992, p. 26.

<sup>14</sup> Revenu Minimum d'Insertion.

<sup>15</sup> DELSHAM, T., *Chauve qui peut* à SCHOELCHER, Martinique éditions, SCHOELCHER, 2003, pp. 23-24.

<sup>16</sup> BIYOGO, G., *Kémit Anti-Démocrate ?*, Paris, Menaibuc, 2002, p. 57.

de Bahia (au Brésil) comme étant "la Rome africaine, où les traditions apportées par les anciens esclaves ont su se préserver et se transmettre de la façon la plus 'fidèle'<sup>17</sup>. En réfutant l'expression "culte afro-brésilien" usitée au Brésil, F. de L'ESPINAY insiste sur l'emploi du singulier "religion négro-africaine" en se référant non aux dérivés de cette religion mais à celle qui est venue d'Afrique noire, et qui est encore pratiquée là-bas "avec une authenticité reconnue"<sup>18</sup>. Il y a tout un courant chez les intellectuels afro-américains qui déconstruit l'idée absurde du "miracle grec" imposé par une relecture héroïsante et entéléchique<sup>19</sup> et qui démythifie au passage l'eurocentrisme et l'héllénomanie, à l'instar de M. BERNAL<sup>20</sup> et de Ch. A. DIOP (lire son livre *Nations nègres et Culture*). La survivance des croyances ancestrales chez les descendants d'esclaves négro-africains au Brésil notamment et tout ce qui a été dit précédemment constituent un démenti cinglant de cette disparition du lien entre l'Afrique noire et ses diasporas.

Ainsi, soutenir que les Nègres d'Afrique et ceux des Amériques n'auraient rien en commun, c'est tout simplement nier leur histoire commune par la naissance et par l'origine, par la culture, par la communauté des souffrances et des sentiments, par la persécution dont ils ont été et dont ils sont encore les victimes à cause de leur peau et de leur culture (d'origine ou actuelle) et enfin par une égale soif de révolte contre toutes les iniquités. Rappelons que les Noirs des Amériques et les Antillais en particulier bataillent encore aujourd'hui pour faire prévaloir leurs droits et attirer, sans succès retentissant, l'attention sur leur sort souvent peu enviable. On opposera à K.A. APPIAH le mot de STOKELY CARMICHAEL qui, dans les

années 1960, déclarait : "*Blood is heavier than water. We are coming together*". La réaction de quelques-uns en Amérique face au drame récent provoqué par un cyclone à la Nouvelle Orléans rappelle que le "noir" est encore et toujours la couleur du malheur dans les *States*.

Loin du superflu complexe de supériorité du personnage de la fiction littéraire antillaise (mentionnée ci-dessus) à l'égard des Nègro-Africains et de son affirmation à l'emporte-pièce et selon laquelle la Martinique (majoritairement chrétienne et française depuis 1635) ignorerait la polygamie des peuples africains, le conteur de ce même roman de T. DELSHAM dit ne jamais savoir à quel moment, aux Antilles, l'Antillais était Antillais, à quel moment il était Français ou encore à quel moment Astérix cessait d'être un compatriote pour devenir un sale raciste colonisateur. Il a la même vision que le Martiniquais YAMIN (autre héros de T. DELSHAM) qui, s'étant rapproché des jeunes Ivoiriens en Côte d'Ivoire même, critique la présence française "engluée dans le racisme ordinaire" et stigmatise le pillage des richesses de l'Afrique noire comme aux temps *bénis* des colonies. Il a compris que les Antillais et leurs frères et sœurs de l'Afrique noire ont les mêmes arguments contre le colonialisme, le néocolonialisme et la globalisation. Les Nègro-Africains et les Nègro-Américains ont intérêt à former un peuple homogène soudé par une convergence d'intérêts et capable d'affronter les mutations ou les défis du monde. C'est l'objet de l'ouvrage intitulé *La ligue des peuples noirs*<sup>21</sup>. L'auteur de ce dernier ouvrage rappelle que les gènes ne sont pas visibles à l'œil nu et que ce que l'on perçoit d'emblée, c'est le phénotype, c'est-à-dire ce qui tombe sous les sens. Dans *Orphée noir*, SARTRE lui-même recommande à l'homme noir de prendre conscience de sa race pour organiser son combat puisque précisément il est opprimé à cause de son appartenance raciale, n'en déplaise au louable idéal des

<sup>17</sup> CAPONE S., La quête de l'Afrique dans le candomblé. Pouvoir et tradition au Brésil, Karthala, Paris, 1999, p. 5.

<sup>18</sup> L'ESPINAY F. de, Église et Religion Africaine du Candomblé au Brésil, dans Revue Monchin, n° 4, 1980, p. 6.

<sup>19</sup> Modèle absolu de la rationalité dévolue aux seuls Européens et aux Grecs antiques.

<sup>20</sup> BERNAL M., Black Athena. Les racines afro-asiatiques de la civilisation classique, traduit par M. MENGET/Nicole GENAILLE, Paris, PUF, 1996.

<sup>21</sup> DOUMBI-FAKOLY, La ligue des peuples noirs, Paris, L'Harmattan, 2003.

Rastafari qui rêvent d'un monde où la couleur de la peau n'aura pas plus d'importance que la couleur des yeux.

On est gêné de devoir faire observer au héros romanesque antillais que les Nègro-Africains ont leurs savants littéraires d'expression allogène : l'Ivoirien Ahmadou KOUROUMA et le Congolais Alain MABANCKOU couronnés par le jury du Renaudot, l'académicien L. S. SENGHOR, le Nigérian WOLE SOYINKA, l'un des Africains à avoir décroché le Nobel de littérature et tous les autres. Mais on préfère noter qu'il existe des milliers d'autres savants littéraires d'expression autochtone et que les CÉSAIRE, SENGHOR et autres KOUROUMA ne sont pas célèbres grâce à des écrits en *créole*, en *serer* ou en *malinké* comme est en train de le devenir l'écrivain congolais Pius NGANDU NKASHAMA qui, après l'avoir annoncé et à l'instar du Sud-Africain MAZISI KUNENE, est passé de la parole à l'acte en n'écrivant plus qu'en *ciluba*, une des cinq langues officielles de la RD Congo. Que le Guadeloupéen perçoive le RMI, cela ne constitue pas à proprement parler un progrès économique enviable dont il peut se glorifier. Que dire alors des Noirs des États-Unis d'Amérique, pays où n'existent ni le RMI (on dit *minimex* en Belgique) ni la couverture médicale universelle ? Noirs antillais et Noirs de l'Afrique n'ont aucun intérêt à en rajouter à tous ces autres et abondants stéréotypes envoyés à la face de la *négrité*.

En France en particulier, les anti-afrocentristes, faisant preuve d'une volonté d'occultation<sup>22</sup>, accusent les

---

<sup>22</sup> FAES, G. et SMITH, S., *Noir et Français*, Paris, Panama, 2005, pp. 294-295. En ayant cette attitude, ces deux auteurs sont les continuateurs de CHAMPOLLION-FIGEAC qui a institutionnalisé la falsification de l'histoire, à savoir le fait d'arracher l'Égypte ancienne de son univers naturel négro-africain. Lire CHAMPOLLION-FIGEAC, *Égypte ancienne*, Paris, éditions Didot, 1839, pp. 26-27 (cité par Cheikh Anta DIOP dans *Nations nègres et Culture*, 4<sup>ème</sup> édition, 1979, p. 69). Lire aussi Volney et le Sphinx (Paris, Présence africaine / Khepera) de Th. OBENGA.

mémorialistes nègres d'instrumentaliser la Traite aux fins de se peaufiner un rôle de héros et cherchent à diviser les Nègres des Antilles et ceux de l'Afrique au titre qu'ils sont porteurs d'une histoire et d'une mémoire différentes, ce qui n'est pas exact.

Le judaïsme continue à enseigner aux Juifs tous les malheurs survenus à ce peuple (l'exil vrai ou romancé en Égypte, l'Inquisition, les massacres de la Saint-Barthélemy, la déportation des Juifs Séfarades par les rois catholiques d'Espagne, l'Holocauste...). À bon droit, les Indiens des Amériques culpabilisent encore les Occidentaux au sujet du massacre de leurs ascendants (au nom de JÉSUS) perpétré par les sbires d'Isabelle et de Ferdinand d'Espagne et par des Anglo-Saxons. Quant aux Arméniens, ils dénoncent à cor et à cri le génocide de leur peuple par les Turcs et en ont fait leur fond de commerce politique. La reconnaissance par la Turquie de ce crime contre l'humanité pourrait devenir une des conditions sine qua non de son entrée dans l'Union Européenne. En Occident, on a institué un devoir de mémoire : rappeler aux générations présentes et futures les méfaits des deux guerres mondiales afin que plus jamais cela n'arrive.

C'est cette même raison (le devoir de mémoire) qui nous pousse à traiter de ce sujet et non pas seulement la triviale volonté d'utiliser le passé comme ressource de victimisation et d'instrumentaliser le sort historique de la *négrité* pour soi-disant criminaliser en bloc tous les Blancs supposés coupables du génocide des Nègres. Un instant et devant de telles réactions, on pourrait croire naïvement que l'Euro-Amérique prédatrice serait devenue captive après le meurtre du *Père Noir* de l'humanité et éprouverait une honte à contempler sa vérité et les dégâts qu'elle a causés et continue à causer chez d'autres peuples. En fait telle n'est pas la vraie motivation que l'on puisse subodorer : ceux des Européens qui, habituellement, font ce genre d'amalgames, essaient en vérité et



malignement de faire passer comme des accidents ou comme des catégories surannées les échecs et les crimes historiquement établis, les plus effrayants et les plus honteux des chrétiens et des Occidentaux en général ou de les faire passer par pertes et profits en vue de les faire oublier définitivement ou d'assurer une coupable tranquillité à l'ex-colonisateur et esclavagiste.

On ne peut pas ou ne doit pas oublier que la capture et la déportation des Nègres vers les Amériques notamment ont constitué un grave préjudice pour les populations du continent noir sans compter les nombreux dégâts collatéraux qu'elles occasionnaient : razzias, tueries, tortures, liquidations collectives, chasses à l'homme, traumatismes innombrables, destructions des villages entiers. Peut-on imaginer les souffrances des familles auxquelles on enlevait les leurs pour les vendre à des inconnus ? Certains captifs ont pu laisser une descendance en Afrique même avant d'être déportés et d'en avoir une autre aux Antilles. La déportation a créé des centaines de milliers d'orphelins, de fiancé(e)s et de veuves sans parler des mères, des pères et autres parents éplorés et inconsolables à jamais. Historiquement, les Noirs du continent ont souffert de cette Traite qui leur enlevait les leurs et les conduisait vers un destin plus qu'affreux. C'est dire que les souffrances physiques, morales et psychologiques des Noirs du continent et de ceux des Antilles ont la même cause : la déportation de ceux qui sont leurs parents respectifs par le sang. D'autre part, tandis que les Noirs déportés étaient réduits en esclavage, ceux qui sont restés sur le continent allaient être confrontés à une autre forme d'esclavage : la colonisation<sup>23</sup> et ce du fait des mêmes puissances.

Comment dès lors ne peut-on pas affirmer que la Traite, l'esclavage et la colonisation unissent leurs victimes sur

---

<sup>23</sup> GUEYE M., Les mémoires oubliées de l'esclavage, dans Marie-Christine ROCHMANN (dir.), Esclavage et abolitions. Mémoires et systèmes de représentations, Paris, Karthala, 2000, 84.

les deux rives de l'Atlantique et que le destin de l'Afrique noire est indissolublement inséparable de celui du peuple noir disséminé à travers la surface du globe ? Ces millions des déportés étaient les parents et/ou les ascendants des Nègres demeurés en Afrique avant de devenir les ascendants des Nègres des Antilles et des autres Amériques. La culpabilité (s'il y a culpabilité) et la responsabilité des complices nègres dans la Traite ne concernent pas les masses populaires nègres qui ont été elles-mêmes préjudiciées. On ne peut pas criminaliser tous les Nègres d'Afrique de l'époque et les accuser d'avoir coopéré volontairement dans la Traite négrière. C'est **une thèse falsificatrice** qui sciemment fait fi des sources crédibles en la matière et qui fait le jeu de ceux qui entendent perpétuer leur hégémonie sur les Kémites (Noirs en égyptien antique).

Les maux inégalés infligés aux Kémites (Noirs) ont causé des blessures innombrables et incurables dans leur for intérieur et ont façonné, dans leur âme collective, un esprit, une mentalité, une disposition qui les unit tous ou qui, au-delà de la désinformation entretenue, devrait les unir, Noirs de l'Afrique, des diasporas américaines et, même, de celle de l'Europe qui s'agrandit. Par delà les quelque cent ou deux cents ans et les océans qui séparent les Négro-Afro-Américains des Négro-Africains et en dépit des métissages culturels et même pigmentaires, tous ces maux constituent l'un des soubassements de leur unité, de leur solidarité et de leur conscience politique comme il en est de même des Juifs, des Arméniens, des Kurdes, des Indiens des Amériques, des Palestiniens et de tous les persécutés de la terre. Dans son discours du 30 juin 1960 prononcé à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa) devant BAUDOIN I<sup>er</sup>, roi des Belges, et dans un torrent d'émoi patriotique galopant plus vite que sa syntaxe et son élocution qui se gaussaient de l'orthoépée et de l'orthophonie françaises, Patrice Emery LUMUMBA (premier Premier ministre de la RD Congo) a brossé avec audace et lucidité un tableau saisissant de

toutes les souffrances endurées par les Congolais sous l'occupation belge et, comme certains le pensent, avait probablement signé son arrêt de mort ce jour-là. Le colon avait tous les droits (même le droit de cuissage) ainsi que le relève le conteur de *Monnès, outrages et défis* : "L'interprète commanda qu'on conduisît au marigot les filles peules vierges sélectionnées par le lieutenant blanc. On les nettoya dans tous les recoins et particulièrement sous le cache-sexe ; elles étaient trop sales pour être consommées crues (KOUROUMA A., Monnè, outrages et défis, Paris, Seuil, 1990, p. 56).

C'est pourquoi, à l'instar de Christiane TAUBIRA, il faut répudier ces interprétations "captieuses" tendant à justifier des actes monstrueux et, au demeurant, à diviser les Nègres. Il est tout à fait légitime d'entretenir la mémoire, de diaboliser l'oubli et de faire son martyrologe sur la place publique à des fins morales et même - pourquoi pas ! - pour obtenir des compensations matérielles qui, de toute manière, ne répareront jamais totalement les injustices subies et les crimes commis.

Dr TEDANGA Ipota Bembela

**Après les élections, où en sommes nous ?**  
**Message de l'Assemblée Épiscopale Provinciale de Bukavu**  
**aux fidèles et aux hommes de bonne volonté**

**N**ous, archevêque et évêques de l'Assemblée Épiscopale Provinciale de Bukavu avons tenu notre session statutaire à la Maison Amani, dans l'Archidiocèse de Bukavu du 29 mai au 1er juin 2007. La population a encore frais à l'esprit la tragédie de Kaniola survenue dans la nuit du 26 au 27 mai 2007. Un nouveau massacre à grande échelle vient de faucher une vingtaine de vies humaines dont la plupart étaient des femmes et des enfants. Ils ont été taillés en pièces par des machettes, des haches et ont subi des traitements dégradants par une bande armée qui ravage la Région depuis une décennie.

2. Ainsi réunis, nous avons prié pour les victimes, pour leurs familles et imploré la miséricorde de Dieu sur notre population qui continue à être sacrifiée. Par la même occasion nous avons pensé partager nos préoccupations :

- avec les Autorités qui incarnent aujourd'hui les Institutions Républicaines issues des urnes ; -avec les représentants de la communauté internationale ayant un mandat spécifique de protection des civils sur le territoire congolais et dotés de

moyens conséquents ;  
- avec les hommes de bonne volonté.

3. Le lieu de ce drame emblématique c'est Kaniola, une localité située à 55 km de Bukavu, donc à une heure et demie de route du quartier général de la dixième région militaire, et à 12 km de Walungu, cantonnement d'une brigade, avec détachements d'unités de la police et de l'armée sur les lieux même. Sans compter la présence sur place de la MONUC, qui a entre autres pour mandat la protection de la population civile.

4. Malgré cette constellation a priori plutôt favorable, les gens sont tués presque chaque jour comme des brebis conduites à l'abattoir (cfr Is 53, 7). Leurs bourreaux se livrent à de telles pratiques en toute impunité. Nul criminel n'a été pris en flagrance, ni puni, jusqu'ici, sur le plan judiciaire. Le silence et l'inaction des pouvoirs publics ont, dans ce cas, la saveur d'un crime de non assistance à personne ou à population en danger.

5. Mais Kaniola n'est pas un cas isolé dans notre pays. Ce qui s'y passe de manière récurrente et particulièrement cruelle est symptomatique des tourments

quotidiens et des angoisses sans nom des populations congolaises qui en sont parfois à se demander si elles ont enfin de véritables Institutions républicaines et si elles peuvent vraiment compter sur elles.

6. Voici quelques exemples troublants :

- l'assassinat d'étudiants et de motards est devenu chose courante ces deux derniers mois, à Bukavu et à Goma ;

- les coupeurs de route sur la voie publique entre Goma et Lubero volent et tuent comme bon leur semble, sans être véritablement inquiétés, spécialement au point chaud de Mabenga, bien connu de tous les usagers ;

- les attaques à domicile terrorisent familles et communautés, et les forces de l'ordre n'arrivent que tard ou de toute manière, si enquête il y a, elles ne découvrent guère les criminels : tel fut le cas à Kavimvira dans la ville d'Uvira, et aux abords de la ville de Goma, dans les nuits de ces 17 et 24 mai respectivement. Il en est de même dans la ville de Beni ;

- dans d'autres cas, c'est pratiquement en public que se fait l'assassinat : tel fut le cas pour l'abbé Richard BEMERIKI le 9 mars 2007, à Jomba, dans le Diocèse de Goma, lorsqu'il fut trié du milieu des autres et fusillé pour succomber un mois plus tard le 08 avril 2007. Et les coupables courent toujours, "introuvables" ;

- il en va ainsi de la liste interminable des crimes sans châtement devenus le lot quotidien de nos quartiers et de nos villages.

7. Notre inquiétude s'accroît davantage quand on considère que le délit et le crime sont mutualisés par de véritables organisations bien connues et que ces positions sociales des criminels sont utilisées comme moyen courant et privilégié d'accéder au pouvoir. Les FDLR, par exemple sont une organisation politico-militaire bien connue, ses représentants sont pareillement bien identifiés, et leurs campements bien localisés ; mais nul ne les interpelle publiquement pour qu'ils s'expliquent sur des crimes leur attribués sur la partie Est

du territoire national ; l'armée régulière est elle-même commandée dans bien des cas par des officiers bien connus pour des crimes atroces perpétrés par eux dans un passé récent et qui leur sont comptés non comme des écueils, mais comme des atouts, des cartes à jouer ; · des populations étrangères font irruption sur le territoire national, sans formalités, en inquiétant les populations locales au point de susciter un débat houleux au Parlement National. Mais passés quelques jours, le public n'a plus de nouvelles des suites réservées à l'affaire tombée aussitôt dans l'oubli, presque comme un fait divers : c'est le cas de vagues de populations soudanaises Mbororo ayant fait irruption en Uele à la grande inquiétude de nos compatriotes de ces circonscriptions ; des agents de l'ordre se seraient livrés à des massacres de populations dans le Bas Congo. Quel sort les pouvoirs publics leur ont-ils réservé à travers les Cours et tribunaux ? · Quelle suite les mêmes pouvoirs publics ont-ils réservée à l'affaire Kahemba qui pourrait compromettre le principe inviolable de l'intégrité territoriale et de l'unité de la nation ?

8. Une fois de plus, l'opinion publique finit par avoir la sensation que notre pays demeure un État de non droit où tout est permis et où rien n'est véritablement sacré. En outre, les gens en sont à se demander si la légitimité politique acquise au prix fort est à la hauteur de leurs attentes. Le retour à la légitimité constitutionnelle avait requis 5 longues années de dialogue intercongolais, 3 bonnes années de patiente Transition, 450 millions de dollars de frais électoraux, en plus des efforts gigantesques pour rééquiper l'armée après l'avoir soumise à un recyclage intensif. Tout cela sans compter l'apport logistique présumé de la MONUC, la mission la plus massive des Nations Unies sur la planète, qui coûte bien un milliard de dollars l'an.

9. En dépit de tout cela le style de gouvernement ne semble guère avoir changé. La période postélectorale

ressemble étrangement, à bien des égards, à la période préélectorale. Il y a même risque de régression vers une nouvelle déstabilisation puisque les pouvoirs publics regardent et laissent pourrir des situations analogues à celles qui ont conduit aux guerres de 1996, 1998 et de 2004.

10. Dans ce contexte, nous dénonçons le silence et l'apathie de nos Institutions républicaines issues des urnes, à savoir le Chef de l'État, le Parlement National, le Gouvernement central agissant par notre armée, les Cours et tribunaux, les Gouvernements et les Assemblées des provinces. Quelque chose doit absolument changer dans nos mœurs politiques.

11. Nous, les évêques formulons en ces circonstances ces vœux et recommandations :

- que la population de la RD Congo redouble de vigilance comme dans le passé ;
- qu'elle accompagne activement ses élus sur les voies démocratiques de la sécurité, du développement et de la dignité humaine ;
- que les élus du peuple prennent davantage conscience de leurs responsabilités politiques afin qu'ils méritent la confiance de leurs électeurs ;
- que la MONUC participe de façon crédible à la protection de la population civile, conformément à son nouveau mandat prolongé jusqu'en décembre 2007. Elle a pu accompagner la Transition, elle peut accompagner la consolidation de la paix et de la sécurité qui sont des

préalables à la reconstruction ;

- que la Communauté Internationale fortement représentée en RD Congo ne dise pas demain qu'elle ne savait pas : nous la prenons à témoin ;
- que le Gouvernement considère le problème de la sécurité comme la priorité et qu'il cesse de distraire l'opinion du peuple avec des plans de négociations, de dialogues, de tables rondes qui n'aboutiront pas à grand-chose de vraiment pertinent. Nous avons consommé 5 ans de Dialogue Intercongolais qui a donné lieu à des Institutions légitimes habilitées à régler normalement ce genre de questions ; et surtout,
- que le Chef de l'État démocratiquement élu prenne pleinement en mains ses responsabilités institutionnelles.

12. En effet, "Un État qui revendique sa souveraineté (...) ne mérite le respect que s'il protège les droits de base de ses citoyens. Ses droits émanent des droits des citoyens". Telle est la teneur du discours de KOFFI ANNAN du 9 mars 2004 (cfr. AFP). En sens contraire, ce sont pareilles situations qui aliènent la souveraineté des peuples et fondent le droit d'ingérence. Si nous en arrivions là à nouveau, la situation constituerait un recul insupportable pour notre pays !

13. Nous, les évêques exprimons enfin notre compassion pour nos compatriotes plongés dans des souffrances répétées, et partageons l'espérance de bâtir ensemble un Congo respectueux de la dignité humaine où il fasse enfin beau vivre pour nous tous.

14. Que Dieu, par l'intercession de la Vierge Marie Notre Dame de la Paix, protège le Congo et bénisse ses habitants.

Fait à Bukavu ce 01 juin 2007.

Pour la Province ecclésiastique de Bukavu  
Mgr François-Xavier MAROY, Archevêque de Bukavu, ; Mgr Faustin NGABU, Évêque de Goma ; Mgr Jean-Pierre TAFUNGA, Évêque d'Uvira ; Mgr Théophile KABOY, Évêque de Kasongo ; Mgr Melchisédech SIKULI, Évêque de Butembo-Beni.

## **Burundi : pour un bon gouvernail**

Il est heureux et très louable de voir des Burundi instruits s'intéresser aux malheurs de leur pays et aux progrès nécessaires à réaliser pour un gouvernement correct et une administration soucieuse, à tous les échelons, du bien-être général des populations.

Mais il est préférable pour ces élites de rentrer au Burundi et d'y introduire de meilleures méthodes de gestion et d'y entreprendre la lutte systématique contre la corruption autrement qu'avec de belles paroles sans résultats.

Car, depuis toujours, la mentalité des Burundi, de tous niveaux, est imprégnée de l'idée que gouverner, c'est profiter du pays (*kurya igihugu*, i.e. manger le pays, manger la population). Il n'existe chez les Burundi aucune tradition des grandes vertus civiques : respect des personnes et des biens, stricte honnêteté dans la manipulation des fonds publics, contrôle régulier et systématique, séparation entre biens personnels et biens publics, etc. Les grandes phrases dans les revues européennes ne changent rien au Burundi. Il faut rentrer au pays pour y faire changer les choses.

L'appareil judiciaire se caractérise par son inefficacité, son incompétence et sa complaisance. L'assassinat des syndicalistes, celui du Premier Ministre NGENDANDUMWE n'ont jamais été élucidés et aucune condamnation ne s'en est suivie. De même la disparition du Muganwa KAMATARI : assassinat, accident, suicide ? La réponse est zéro. En 1972, les instigateurs des troubles n'ont pas été recherchés ; les massacres d'innocents n'ont pas davantage ému les magistrats. L'assassinat du Président NDADAYE ne débouchera pas par la condamnation des militaires responsables. Et bien d'autres crimes ont montré l'impuissance ou la complaisance de la justice : les massacres du Tiza et

d'ailleurs, le guet-apens où succomba l'Archevêque de Gitega. Des Européens des ONG seront aussi tués sans qu'une suite intervienne. Et dernièrement, le meurtre du Nonce Apostolique qui prêchait partout la paix et la justice restera aussi sans suivi. Et cette liste n'est qu'exemplative.

Tous les pays africains, depuis les indépendances voici un demi-siècle environ, en sont au même point que le Burundi, hélas. Les puissances occidentales, sur les conseils onusiens, ont abandonné les Africains à eux-mêmes, en libérant des frais énormes que la colonisation engendrait. Ainsi le budget du Rwanda-Urundi était redevable de quatre milliards de francs belges à la Belgique, donc aux contribuables belges, ce qui ne fut pas réclamé le 30 juin 1962. L'Angleterre, la France, le Portugal ont aussi été libérés des frais encore bien plus importants. Mais le désordre général s'en suivra partout.

Quant aux faits de corruption qui arrivent aussi parfois dans les pays occidentaux, ils sont vite découverts. Et la magistrature condamne les coupables après enquêtes, même s'il s'agit d'un ministre ou d'un membre de la magistrature. Quant à la natalité excessive, elle a engendré l'occupation des dernières terres disponibles avec parfois de gros dégâts dus à l'érosion faute de fossés anti-érosifs. De plus, l'effondrement des bonnes traditions familiales du milieu coutumier a répandu l'adultère et sa conséquence n'a pas tardé à suivre. L'Afrique subsaharienne est devenue ainsi le continent du sida hideux.

Je souhaite donc vivement que de nombreux Burundi instruits prennent la route du retour au pays et contribuent à rétablir l'ordre, la discipline et les bonnes mœurs. Il y a là un noble idéal de vie à entreprendre au service des populations.

Jean GHISLAIN  
ancien administrateur de territoire au Burundi

## THÈSES DE DOCTORAT DÉFENDUES PAR DES AFRICAINS OU CONCERNANT L'AFRIQUE (LXII)

### UNIVERSITAIRES INSTELLING ANTWERPEN (IX)<sup>24</sup>

INSTITUT DE POLITIQUE ET DE GESTION DU DÉVELOPPEMENT (IOB)

BAKOLISOA RAHARAMILALA (Madagascar) : "Analyse et perspectives de l'évolution des entreprises franches à Madagascar." 10/11/2004. Promoteurs : Professeurs Danny VAN DEN BULCKE et Danny CASSIMON

MUCHIKIWA Bosco (RD Congo) : "Pouvoirs locaux et contestations populaires dans le territoire d'Uvira au Sud-Kivu de 1961 à 2004." 14/01/2005. Promoteur : Professeur Filip REYNTJENS

PARQUÉ Véronique (Belgique) : "Conflit burundais et relations internationales. Étude de cas." 18/09/2003. Promoteur : Professeur Filip REYNTJENS

ROMBOUTS Heidy (Belgique) : "Victim organisations and the politics of reparation : a case study on Rwanda." 15/07/2004. Promoteur : Professeur Koen DE FEYTERN

FACULTÉ DE DROIT

VAN DER SCHYFF Gerhard (Afrique du Sud) : "Het beeld van een democratische samenleving. Een rechtsvergelijkende studie van de beperkingen van fundamentele rechten en vrijheden in respectievelijk het EVRM en de Zuid-Afrikaanse grondwet." 27/06/2005. Promoteur : Professeur Jan VELAERS

FACULTÉ DES LETTRES

DJUNGU SIMBA Charles (RD Congo) : "L'institution littéraire au Congo-Zaïre. Morphologie du champ littéraire congolais (1939-2004)." 8/11/2004. Promoteurs : Professeurs C. BERG et P. HALEN

## A TRAVERS LIVRES ET REVUES

1) **Georges NGAL**, *Reconstruire la RD Congo (un projet de société)*. Paris, éditions L'Harmattan ; collection études africaines. Septembre 2006. 146 pages.

Georges NGAL est professeur et c'est bien en professeur qu'il nous livre ici un catalogue qui se veut exhaustif des actions à entreprendre en RD Congo pour en faire un pays prospère et moderne.

Il établit donc une liste, secteur par secteur, de tout ce qu'il faudrait réaliser pour faire de ce vaste pays en faillite complète aujourd'hui, une démocratie agissante et qui réussirait : il veut en somme offrir à la RD Congo un projet de société cohérent, dynamique et global.

Après une courte introduction d'abord sur ce qui ne va pas, puis sur les valeurs fondatrices de sa propre vision des choses (dignité de l'homme, libertés fondamentales, importance de la tradition purement africaine ...) on entre dans le vif du sujet et l'auteur nous dresse un véritable répertoire de ce qui doit être entrepris dans tous les domaines vitaux

---

<sup>24</sup> La 8<sup>ème</sup> série a paru dans "L'Africain" n° 215 de juin-juillet 2004.

pour aboutir à une véritable démocratie économique, sociale, culturelle, politique et judiciaire.

Toutes ces objectifs à atteindre et ces actions à mener sont répertoriés de façon minutieuse et pourraient servir facilement de base de travail et de déclaration d'intention pour les différents ministères qui vont devoir se mettre à l'œuvre à Kinshasa, maintenant que la parenthèse électorale est terminée.

Là où ses propres compétences lui semblaient limitées, G. NGAL n'a pas hésité à faire appel à des spécialistes mieux informés des choses : c'est le cas pour la réforme judiciaire où il fait appel à Me MATADI NENGA GAMANDA ou pour la partie minière confiée à l'ingénieur OKEL MUKEL YAMBA.

Cet ouvrage constitue donc un bon essai de synthèse et pourra certainement servir de référence efficace à tous ceux qui auront à remettre en route ce pays actuellement en faillite virtuelle.

On regrettera une mise en page parfois très approximative et l'emploi sur une même page de polices de caractères différentes sans qu'il y ait de vraie raison à cela. Ces détails mis à part, un ouvrage solide et qui tient la route. Puisse-t-il être médité par les décideurs compétents.

E. VAN SEVENANT

2) **Jean-Claude WILLAME**, *Les "Faiseurs de Paix" au Congo*. Gestion d'une crise internationale dans un État sous tutelle. Bruxelles, éditions GRIP 2007, 218 pages. Collection "Les livres du GRIP".

Il s'agit ici d'un dossier très complet sur la guerre qui déchire l'Afrique centrale depuis 1996 et qui peu ou prou se poursuit encore actuellement. Le bilan en est particulièrement lourd : plus de trois millions de morts, des centaines de milliers de déplacés, d'innombrables exactions en tout genre et on dit qu'il s'agit d'un conflit "de basse intensité" !

Le livre met bien en avant les nombreux dysfonctionnements, au sein de l'ONU en particulier, qui ont encouragé la prolongation de cette guerre multiforme et les erreurs de jugement des politiques, gonflés de leur supposée importance mais parfaitement inefficaces.

Heureusement, l'auteur peut alors mettre en évidence l'action de ceux qu'il appelle les "faiseurs de paix", notamment l'ancien Ministre belge des Affaires Étrangères Louis MICHEL et le Président actuel de la RD Congo, Joseph KABILA. Il évoque aussi bien entendu l'action des "sages africains" que sont Thabo MBEKI, KETUMILE MASIRE, Joaquim CHISANO et d'autres encore.

Après la signature des derniers accords, on pouvait supposer que la fin de la guerre était proche mais c'était sans compter sur les "faiseurs de guerre" nationaux et internationaux et sur le problème crucial de l'impunité.

Le livre se termine sur le pari de la légitimation du nouveau régime par la tenue des scrutins que tous les "faiseurs de paix" ont voulu libres et démocratiques mais qui se sont heurtés à d'énormes difficultés logistiques et à un contexte politique délicat étant donné la volonté affichée par beaucoup d'accaparer le pouvoir par tous les moyens. Bref, tout reste à faire pour gagner la paix.

Eddy VAN SEVENANT

## Les activités littéraires du programme YAMBI

Intitulé symbolique de "bienvenue !", YAMBI est synonyme de découverte et de rencontre.

"*Yambi*" est le nom donné à une importante manifestation consacrée au Congo qui aura lieu dans toute la Belgique francophone durant l'automne 2007. Cet événement s'inscrit dans un programme culturel de coopération internationale visant l'échange entre écrivains et artistes congolais et la population belge dans les domaines de la littérature, du cinéma, du théâtre, de la musique, de la danse ...

Dans ce cadre, plusieurs activités seront organisées afin de faire connaître l'existence, la diversité et l'originalité des productions littéraires du Congo et de sa diaspora :

**Une rencontre-colloque public** de deux jours, les **12 et 13 octobre 2007** à la Maison de la Bellone, regroupant une **vingtaine d'écrivains d'origine congolaise** venus, non seulement du Congo, mais aussi des USA, du Canada, de France, de Belgique ...

Des animations seront proposées dans les bibliothèques publiques et les centres culturels : **des lectures-spectacles avec Bibish MUMBU et André YOKA ; regards croisés pour découvrir le face à face de deux auteurs ; conférences d'initiation à la littérature congolaise ; rencontres avec des auteurs d'origine congolaise ; soirées et/ou animations "conte" par Hubert MAHELA ou Ria CARBONEZ-FRAIPONT**

Personne de contact à CEC : Dominique GILLEROT - 02.217.90.71; informations générales sur "*Yambi*" : <http://www.yambi.be> ; informations sur la littérature congolaise : <http://www.cec-onq.orq> (catalogue en ligne de la bibliothèque de CEC et chroniques littéraires). "*Yambi*" est une initiative du CGRI et du Ministère de la culture de la RD Congo.

Coopération par l'Éducation et la Culture asbl  
Bruxelles

## NOUVELLES FAMILIALES

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance :

- le 29 mai 2007 à Charleroi, de Johanna-Ruth EMINA, sœur de Jamie et Jérémie, au foyer de Jacques EMINA et Myphie LENGOMO,

Nous lui souhaitons une vie heureuse dans sa famille et dans sa communauté.

C'est avec regret que nous vous faisons part du décès :

- le 8 mai 2007 à Mangai (RD Congo), de Raphaël NGETAMA, à l'âge de 75 ans, frère de Urbain NGOM, de Charleroi

- le 9 mai à Lubumbashi (RD Congo), de KABEDI MUTEMBA, à l'âge de 76 ans, mère de 11 enfants dont Moïse KALALA MUTOMBO, de Charleroi

Ne soyons pas tristes de l'avoir perdu mais soyons reconnaissants de l'avoir eu.  
(Saint Augustin).